

RIGOLO
comme la vie

PROJET D'ETABLISSEMENT

Rigolo Comme La Vie

Juillet 2023

Petite Crèche

Rigolo Comme La Vie

SAINT AMAND

RIGOLO
comme la vie



Partie 1 – Le projet social et de développement durable

- 1.1 Modalités d'intégration de l'EAJE dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs
- 1.2 Les dispositions prises pour l'accueil des familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle
- 1.3 Les modalités de participation des familles à la vie de l'EAJE et les actions de soutien à la parentalité proposées
 - 1.3.1 Information des parents
 - 1.3.2 Participation des parents
 - 1.3.3 Implication des parents
 - 1.3.4 Les actions de soutien à la parentalité proposées
- 1.4 La démarche en faveur du développement durable

Partie 2 – Le Projet éducatif

- 2.1 Les principes éducatifs développés au regard de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant
- 2.2 Les dispositions prises pour assurer l'accueil quotidien des enfants
- 2.3 Les dispositions prises pour assurer le soin
 - 2.3.1 Les modalités de délivrance des soins spécifiques et d'accueil de l'enfant malade ou présentant un handicap ou une affection nécessitant une attention particulière
 - 2.3.2 Le projet d'Accueil individualisé
 - 2.3.3 Les modalités en dac d'accident
- 2.4 Les dispositions prises pour assurer le développement
- 2.5 Les dispositions prises pour assurer le bien-être
- 2.6 Les dispositions prises pour assurer l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle
- 2.7 Les dispositions prises pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

Partie 3 – Le projet d'accueil

3.1 Les accueils proposés

3.2 Les prestations d'accueils proposées

3.3 L'hygiène et les changes

3.4 Alimentation

- 3.4.1 Les repas
- 3.4.2 Allaitement en crèche
- 3.4.3 Régimes alimentaires

3.5 L'accueil d'enfants à besoins spécifiques (enfant en situation de handicap, enfant atteints d'une maladie chronique...)

3.6 Encadrement de la structure et de enfants

- 3.6.1 Description des compétences professionnelles mobilisées
- 3.6.2 Professionnalisation et accompagnement de l'équipe
- 3.6.3 Comportement à adopter dans les locaux

Préambule

Le Code de la Santé Publique (CSP) régit le fonctionnement des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant. Le gestionnaire s'assure de la bonne application de ces dispositions s'appliquent à tout moment. Tout gestionnaire, directeur, directeur adjoint, référent technique ou responsable technique connaît cette réglementation.

Il prévoit que chaque EAJE doit disposer d'un Projet d'Établissement (PE) (R2324-29 du CSP).

Ce règlement doit être accessible à chacun sur le site internet du gestionnaire ou sur le site de la Caf (R2324-31 du CSP). Il peut être transmis sous format numérique. Il doit également être affiché de manière accessible au(x) parent(s). Chaque mise à jour est transmise au(x)parent(s).

Le Projet d'Établissement doit être daté et actualisé aussi souvent que nécessaire et au moins une fois tous les 5 ans, avec la participation du personnel (R2324-31-IV du CSP).

Au sein des crèches Rigolo Comme La Vie, nous attachons une grande importance à la pédagogie. C'est en cela que nous veillons à garantir une cohérence et une harmonie des pratiques professionnelles sur l'ensemble du réseau, par un projet éducatif commun autour de la raison d'être suivante : être co-acteur du bien grandir de l'enfant en créant du lien social et au service de la parentalité.

Partie 1 – Le projet social et de développement durable

1.1 Modalités d'intégration de l'EAJE dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

1. Présentation du gestionnaire RIGOLO COMME LA VIE

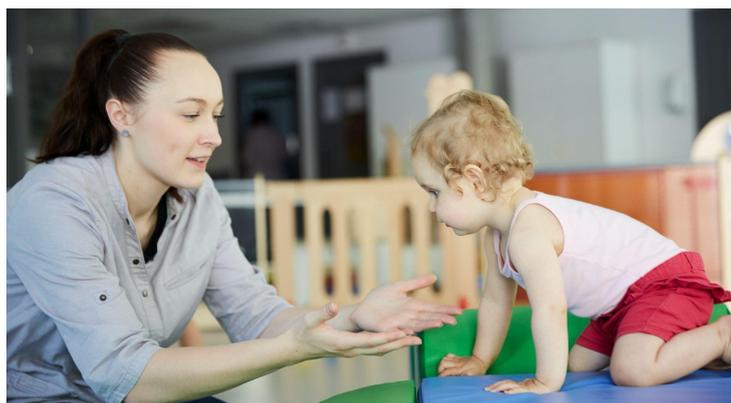
Rigolo Comme La Vie, réseau de crèches et d'accueils de loisirs-enfance-jeunesse, compte aujourd'hui 52 structures crèches et micro-crèches présentes dans les départements du Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Ille et Vilaine et Aube, 397 professionnels de la petite enfance et 1300 places d'accueil.

Rigolo Comme La Vie crée, gère et manage des structures pour les collectivités et les entreprises (crèches, micro-crèche, accueil de loisirs). Les crèches sont créées en partenariat public-privé et suivent les réglementations PSU de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Protection Maternelle et Infantile (Conseil Départemental) .

L'établissement d'accueil du jeune enfant, géré par Rigolo Comme La Vie, assure un accueil journalier collectif, régulier et / ou occasionnel, d'enfants de 8 semaines à 4 ans, voire 6 ans en cas d'enfant en situation de handicap.

Grâce à son savoir-faire dans la conception, la gestion de crèches, la pédagogie et la parentalité, mais aussi par sa volonté de garantir un accueil de qualité de chaque enfant, le réseau Rigolo Comme La Vie propose donc aux entreprises, aux collectivités et aux professions libérales de faire bénéficier leurs collaborateurs ou administrés d'une place en crèche dans l'une de ses structures et permettre ainsi aux familles de mieux concilier vie professionnelle et familiale.

Tous les professionnels des structures Rigolo Comme La Vie partagent les mêmes valeurs et la mission collective d'être "**co-acteur du bien grandir de l'enfants en créant du lien social et au service de la parentalité**".



1. Description de la structure

Présentation de la structure

Crèche Saint Amand

79 rue gambetta

59230 Saint Amand les Eaux

03.27.43.28.73

saintamand@rigolocommelavie.fr

La crèche est ouverte depuis le 01 septembre 2016, l'agrément a été délivré le 31/08/2016 par la PMI.

Coordonnées gestionnaire :

- Nature juridique : Rigolo Comme la Vie SAS
- Représenté par : Monsieur Jérôme OBRY
- Adresse du siège social : 162 Boulevard de Fourmies - 59100 ROUBAIX
- Correspondant : Monsieur Thomas DEGRAVE - tél. 03 59 63 56 66
- Adresse mail : tdegrave@rigolocommelavie.fr
- Nom du directeur de la structure : Aurélie MORELLE
- Adresse mail du directeur de la structure : amorelle@rigolocommelavie.fr



Historique de la structure

Depuis l'ouverture de la crèche au 01/09/2016, il n'y a pas eu de modification d'agrément. L'amplitude horaire de 7h à 19h permet de répondre aux besoins des familles de suite.

La crèche de Saint Amand est une crèche commercialisée par la ville de Saint Amand les Eaux et des entreprises partenaires. Depuis l'ouverture le nombre de berceaux affectés aux amandinois est de 10. A partir

du 01/01/2023, il y aura une diminution et celui-ci sera de 9 berceaux. La ville de Saint Amand a augmenté la capacité d'accueil de ses crèches et augmenté les horaires d'accueil de ces derniers.

Les autres berceaux sont commercialisés par des entreprises partenaires. Depuis l'ouverture, le partenariat avec les entreprises GSK, SOC Casino Saint Amand(pasino), Centre Hospitalier de Saint Amand les Eaux restent d'actualité. En fonction des années, le nombre de berceaux réservataires peut varier. Par exemple, l'entreprise GSK est passée de 3,5 berceaux en 2019 à 5 berceaux en 2022

Depuis 2018, d'autres réservataires en mono berceau ou en partenariat avec le réseau de crèches ont eu des contrats, en voici la liste: Maisons et Cités, Valdune, l'entreprise Raux Cyril, Leclerc, Hainaut Electricité

En cette fin d'année 2022, les réservataires sont la mairie de Saint Amand (10), GSK (5), Pasino (2), CH de Saint Amand (3), Valdune (1), Entreprises Raux (0,5).

Dans une vision globale, la crèche de St Amand est très bien commercialisée, voici la moyenne des berceaux commercialisés sur les 4 dernières années: 20,6.

Capacité d'accueil

La crèche a une capacité d'accueil de 20 places. En lien avec les heures et jours d'ouverture, la famille a la possibilité de contractualiser au maximum un contrat de 60h par semaine.

L'accueil en surnombre (c'est.à.dire au-delà de la capacité autorisée) est possible, mais réglementé (Art.R2324-27 du Code de la Santé Publique) indiquant que le nombre maximal d'enfants simultanément accueillis peut atteindre 115 % de la capacité d'accueil (sans excéder 100 % de la capacité horaire hebdomadaire d'accueil) et est validé par l'autorisation du président du conseil départemental.

Les règles d'encadrement, le nombre et la qualification des encadrants sont ajustés en tenant compte du surnombre (grâce à nos tableaux de bord issus de notre logiciel de gestion).

L'accueil en surnombre est notamment utilisé sur les temps de jonction entre le matin et l'après-midi afin de répondre au maximum aux besoins des familles ayant des horaires atypiques. Celui-ci est utilisé aussi pour répondre à des demandes d'accueil particuliers: besoin urgent de dernière minute pour des familles déjà inscrites à la crèche ou des accueils d'urgence.

Les jours et heures d'ouverture

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00. Un agrément modulé existe:

- de 7h à 8h : 10 enfants
- de 8h à 18h: 20 enfants
- de 18h à 19h: 10 enfants

Les fermetures annuelles sont de 3 semaines en août et 1 semaine entre Noël et Nouvel an. Les dates précises sont communiquées aux familles au plus tard au cours du mois de janvier (pour cela, il y a un affichage prévu dans l'accueil de la crèche). La structure est fermée les jours fériés. Elle est également susceptible d'être fermée pour cause de journée pédagogique des équipes, la date de ces fermetures sera indiquée aux familles plusieurs mois par avance. Cela est également expliqué aux parents lors du rendez-vous d'inscription. Des rappels se font également lors des transmissions orales aux parents mais également via l'application mobile dédiée aux familles.

Exceptionnellement, la structure peut être amenée à modifier ces jours et/ou heures d'ouverture avec un délai de prévenance suffisant pour que les familles puissent s'organiser le cas échéant.

L'âge des enfants accueillis

Au sein de la crèche, l'accueil des enfants est de 8 semaines à 4 ans prioritairement et jusqu'à 6 ans révolus pour les enfants en situation de handicap. L'accueil peut être envisagé en concertation avec la Direction et sous réserve de l'accord de la PMI de la structure.

Les conditions d'admission

La crèche propose différents types d'accueil:

- un accueil régulier: le planning est établi à l'année selon des jours et horaires précis
- un accueil variable: les familles communiquent leurs horaires le 15 du mois précédent (horaires atypiques)
- un accueil occasionnel: les familles envoient leurs besoins vers le 20 du mois précédent et en fonction des besoins des enfants, des absences, un planning est proposé pour le mois à venir. L'accueil occasionnel peut aussi être proposé en dernière minute. Un appel est passé aux parents
- un accueil d'urgence

Pour les accueils réguliers, les enfants des familles des partenaires réservataires sont accueillis sous réserve de validation par la Direction. Ces admissions sont soumises à la limite de la capacité du réservataire et aux critères d'attribution propres à chaque partenaire (entreprises, collectivités, administrations).

Pour les accueils occasionnels et d'urgence, ils sont en priorité en lien avec les partenaires réservataires mais peuvent également s'ouvrir aux familles extérieures en cas de possibilité d'accueil et selon la situation familiale (handicap, précarité).

Il n'y a pas de condition d'exercer une activité professionnelle ni un minimum de ressources pour que l'enfant soit accueilli. Au préalable, la famille doit avoir rempli via notre site internet un dossier de pré-inscription. Si les familles ne disposent pas d'une connexion, elles peuvent se rapprocher de la direction qui effectue la pré-inscription pour elle.

Si la place est accordée aux familles, un dossier d'inscription comportant l'ensemble des pièces justificatives d'un point de vue administratif (règlement de fonctionnement, fiche d'inscription, autorisations diverses, ...) et médical (vaccinations à jour, médecin traitant, particularités de l'accueil...) sera demandé aux familles en vue d'établir leur admission et leur contrat.

3.Présentation du territoire et de la ville

Situation

La commune de Saint-Amand-les-Eaux se situe dans le département du Nord, elle appartient à la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.

Les dernières données statistiques démographiques pour la commune datent de 2019. Il ressort que la mairie de Saint Amand les Eaux administre une population de 15870 habitants, avec une densité de population de 469, 4 personnes par km². La ville a une superficie de 33,81 km².

C'est une commune urbaine, car elle fait partie des communes denses ou de densité intermédiaire. Elle est située dans la zone de l'aire d'attraction de Lille, dont elle est une commune de la couronne. La proximité avec l'axe autoroutier et l'axe ferroviaire facilitent l'accès à la métropole lilloise.

Économie et emploi

Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2019

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	498	100,0	37	347	55	35	24
Agriculture, sylviculture et pêche	6	1,2	0	6	0	0	0
Industrie	49	9,8	2	16	12	11	8
Construction	39	7,8	5	26	5	2	1
Commerce, transports, services divers	315	63,3	27	240	30	15	3

dont commerce et réparation automobile	112	22,5	6	91	8	6	1
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	89	17,9	3	59	8	7	12

- Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
- Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2022.

Évolution des créations d'entreprises

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ensemble	95	117	98	88	79	80	107	148	125	160
Entreprises individuelles	73	93	60	60	53	60	72	110	93	118

- Champ : activités marchandes hors agriculture.
- Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2022.

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2021

	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	160	100	118	73,8
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	16	10,0	13	81,3
Construction	12	7,5	10	83,3
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	34	21,3	22	64,7
Information et communication	10	6,3	9	90,0
Activités financières et d'assurance	8	5,0	2	25,0
Activités immobilières	12	7,5	7	58,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	27	16,9	19	70,4

Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	24	15,0	21	87,5
Autres activités de services	17	10,6	15	88,2

- Champ : activités marchandes hors agriculture.
- Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2022.

Les écoles maternelles de la ville par quartier

Ecoles quartier du Centre ville -Thumelart (la gare, la Tour)

- **Ecole Maternelle Jules Ferry:** Dir : Mme BEAUCHAMPS - Quai du Marisson - Rue des Anciens d'AFN
- **Ecole maternelle Eugène Thomas :** Dir : Mme NOIRET 51 rue des Viviers du Clos
- **Ecole Marcel Benoist** Dir : M. DANJOU 51 rue du Viviers du Clos
- **Ecole La Tour** Dir : Mme VALDHER - 69 Grand'Place
- **Ecole Elementaire Eugène Pauwels** - Dir : M. SERVE 1, rue des Acacias
- **Ecole Notre Dame des Anges (Privée)** Dir : M. DUSART 39 rue des Fèves
- **Ecole maternelle Barbusse** :Dir : Mme COCHIN 25 rue Henri Barbusse

Ecoles quartier du Moulin Blanc-La bruyère:

- **Ecole Maternelle et Primaire Louise Dematte :** Dir : Mme LECLERCQ - Mme GALLET

270 route de Lille

Ecoles quartier du Moulin des loups-Collinière

- **Ecole Bracke Desrousseaux :** Dir : M DESMETTRE Ruelle des écoles

Ecole quartier Mont des bruyères-Croisette-Cubray

- **Ecole Georges Wallers** Dir : Mme PRILLIEZ - Rue de la Croisette
- **Ecole Primaire Jeanne Menu-** Rue de la croisette

Un partenariat avec les écoles avait été mené pour faciliter l'arrivée des enfants à l'école, le covid et les changements des professionnelles ont stoppé ces actions. Nous souhaitons recréer le lien à partir de l'année 2023.

Les structures d'accueil municipales du jeune enfant enfant

- **La crèche les Poussins:** Maison de l'enfance Jimmy Veaux
Rue de la Colinière - Accueil de 30 places de 7h30 à 18h30 depuis 09/2022
- **La crèche Les Lucioles:** Résidence Nicolas Dubois
Place des Tilleuls- Accueil de 15 places de 8h à 18h
- **Crèche Rigolo Comme La Vie Saint-Amand-les-Eaux**
Rue Léon Gambetta- Accueil de 10 places de 7h à 19h (pour les amandinois) et 10 pour réservataires extérieurs

Dans le cadre des **1000 premiers jours**, le service petite enfance donne rendez vous aux familles pour des ateliers parents/enfants autour du yoga, une approche montessori, la nature... , des temps d'échanges. Des cafés "papote" sont instaurés tous les 2èmes mardis du mois et des cafés allaitement tous les 1ers lundis de chaque mois.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts aux parents amandinois.

Micro-crèche

- **La courte Echelle**
Avenue du clos - Accueil 10 places de 7h30 à 18h30
- **Elise et Jules**
ZI du Moulin Blanc Rue du champ des oiseaux- Accueil de 10 places de 7h30 à 18h30

Maison Assistante Maternelle (MAM)

- **La Malice** rue Henri Durre
- **Les petites souris** 23 rue de Bruille

Des crèches inter entreprise

- **Le repère des p'tits pieds-** Rocade Nord Mont des bruyères- Accueil de 15 places 7h à 19h

Des assistants maternels indépendants

Le relais petite enfance de la ville de St Amand les Eaux offre un lieu de ressources et d'échanges pour environ 150 assistantes maternelles recensées pour cette année 2022 autour d'ateliers d'éveil et de permanences.

Les bibliothèques

Le partenariat avec la médiathèque des encres de Saint Amand continue, une professionnelle prend le temps tous les deux mois de s'y rendre afin d'enrichir nos supports de lecture avec des thèmes précis ou en réponse aux besoins des enfants. Ce partenariat nous permet aussi de pouvoir orienter les familles vers ce lieu d'accueil et de partager les actions qui y sont menées: lecture d'histoire à voix haute, ateliers à thèmes...

La distance géographique de la crèche ne nous permet pas de nous y rendre à pied.

Les ludothèques, salles de jeux et médiathèque

La ludothèque de la ville de Saint Amand les Eaux est implantée à l'Elnon Résidence Nicolas Dubois. Elle accueille les enfants accompagnés ou non de leurs parents pour partager le plaisir du jeu.

Depuis l'année 2021, nous avons créé un partenariat avec la ludothèque. En étant adhérent, nous avons la possibilité d'emprunter des jeux pour diversifier ou multiplier nos propositions éducatives. Dans le cadre de temps festif, ce partenariat a permis de pouvoir louer des jeux flamands lors de la fête de l'été en juillet 2022. Support qui fût apprécié des petits et des grands.

Les Associations

Un partenariat a été créé avec l'association les Papillons blancs et l'IME de Saint Amand les Eaux. Avec plusieurs rencontres entre une éducatrice spécialisée et une professionnelle de la crèche, plusieurs adolescents sont venus animer des temps de lecture au sein de la crèche. Cette action s'est arrêtée courant 2020, suite au covid.

Les équipements sportifs et culturels

La ville de Saint Amand est une ville dynamique proposant de nombreux services aux habitants. De nombreuses associations sportives et culturelles sont présentes.

La culture (art, musique, danse...) est représentée grâce à la présence de différents édifices: le musée de la tour abbatiale, le théâtre des sources, le cinéma, l'école de musique, d'art et de danse avec différentes représentations: concerts, pièces de théâtre, théâtre jeune public, comédie, humour.....

La PMI

La Protection Maternelle Infantile est un partenaire avec qui nous travaillons sur des axes complémentaires:

- le suivi de la crèche en collaboration avec Mme Myriam Bauduin (responsable de service PMI) lors de la visite annuelle ou dans le suivi des dossiers des collaborateurs. En 2020, une convention a été signée pour un accueil de places d'éveil. A ce jour, nous n'avons pas eu d'accueil mais nous espérons pouvoir en proposer avec les conditions sanitaires qui s'améliorent. La convention va être renouvelée pour les années à venir
- Mme Casier, puéricultrice et interlocutrice sur la ville de Saint Amand pour un accompagnement des familles et proposer un temps d'accueil aux enfants dont les parents sont en situation de précarité ou dans un parcours d'insertion professionnelle ou sociale. Au cours des dernières années, Mme Casier nous a contacté à plusieurs reprises afin d'accueillir des enfants. Ce travail en partenariat est une richesse pour le territoire. Les accueils des enfants se sont faits sur des accueils occasionnels qui ont évolué vers des accueils réguliers par demi-journées ou journées.

5. Caractéristiques de la population

- **Evolution de la population: données socio démographiques**

Depuis 2013, on observe une diminution de la population. Le nombre d'habitants est passé de 16 653 à 15 870 en 2019(données INSEE). Cette variation s'explique par deux principales composantes, le solde naturel ou le solde migratoire.

Pour la ville de Saint Amand, on observe un faible solde naturel pour un faible solde migratoire comparé à la France de 2013 à 2018.

	Variation population	Solde Naturel	Solde Migratoire
Saint-Amand-les Eaux	-0,7%	-0,0%	-0,7%
Nord	+0,1%	+0,5%	-0,4%
France	+0,4%	+0,3%	+0,0%

Données INSEE (2021)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	<u>2008</u>	<u>%</u>	<u>2013</u>	<u>%</u>	<u>2019</u>	<u>%</u>
Ensemble	16 692	100.0	16 653	100.0	15 870	100.0
0 à 14 ans	3 037	18.2	3 080	18.5	2 828	17.8
15 à 29 ans	3 425	20.5	3 256	19.6	2 573	16.2
30 à 44 ans	3 351	20.1	3 136	18.8	2 877	18.1
45 à 59 ans	3 314	19.9	3 292	19.8	3 267	20.6
60 à 74 ans	2 014	12.1	2 265	13.6	2 796	17.6
75 ans ou plus	1 551	9.3	1 625	9.8	1 528	9.6

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Décès domiciliés	178	240	215	211	200	188	243	211
Naissances domiciliées	210	198	199	191	155	167	152	157

- Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2022.

FAM T3 - Composition des familles

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	4 659	100,0	4 618	100,0	4 443	100,0
Couples avec enfant(s)	2 054	44,1	1 978	42,8	1 765	39,7
Familles monoparentales	793	17,0	881	19,1	902	20,3
Hommes seuls avec enfant(s)	106	2,3	110	2,4	147	3,3
Femmes seules avec enfant(s)	687	14,7	771	16,7	755	17,0
Couples sans enfant	1 813	38,9	1 759	38,1	1 775	40,0

- Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

- **Données socio économiques amandinoises**

Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2019

Commune de Saint-Amand-les-Eaux (59526)

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	<u>2008</u>	<u>2013</u>	<u>2019</u>
<u>Ensemble</u>	<u>10 836</u>	<u>10 655</u>	<u>9 772</u>
<u>Actifs en %</u>	<u>68,4</u>	<u>70,2</u>	<u>72,2</u>
<u>Actifs ayant un emploi en %</u>	<u>58,8</u>	<u>59,0</u>	<u>59,7</u>
<u>Chômeurs en %</u>	<u>9,6</u>	<u>11,2</u>	<u>12,4</u>
<u>Inactifs en %</u>	<u>31,6</u>	<u>29,8</u>	<u>27,8</u>
<u>Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %</u>	<u>10,4</u>	<u>10,4</u>	<u>9,4</u>
<u>Retraités ou préretraités en %</u>	<u>8,4</u>	<u>7,6</u>	<u>7,4</u>
<u>Autres inactifs en %</u>	<u>12,8</u>	<u>11,9</u>	<u>11,1</u>

- Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

FAM T2 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2019

	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	7 009	100.0	15 459	100.0
<u>Agriculteurs exploitants</u>	<u>30</u>	<u>0.4</u>	<u>99</u>	<u>0.6</u>
<u>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</u>	<u>241</u>	<u>3.4</u>	<u>643</u>	<u>4.2</u>
<u>Cadres et professions intellectuelles supérieures</u>	<u>626</u>	<u>8.9</u>	<u>1 732</u>	<u>11.2</u>
<u>Professions intermédiaires</u>	<u>1 051</u>	<u>15.0</u>	<u>2 713</u>	<u>17.6</u>
<u>Employés</u>	<u>1 309</u>	<u>18.7</u>	<u>3 243</u>	<u>21.0</u>
<u>Ouvriers</u>	<u>1 157</u>	<u>16.5</u>	<u>3 016</u>	<u>19.5</u>
<u>Retraités</u>	<u>2 129</u>	<u>30.4</u>	<u>3 170</u>	<u>20.5</u>
<u>Autres personnes sans activité professionnelle</u>	<u>465</u>	<u>6.6</u>	<u>843</u>	<u>5.5</u>

- Source : Insee, RP2019 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2022.

- **Prestations liées à la petite enfance**

Un taux de couverture théorique des EAJE faible comparé à la France:

2018	EAJE PSU	Assistants maternels	Autres
Saint Amand les Eaux	17,4	45,3	8
Nord	15	31,9	12,1
France	18,2	33,8	5,4



Le taux de couverture correspond au nombre de places théorique pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans. Il est ici calculé de façon théorique, grâce aux données DataCaf de 2018 et au recensement INSEE de 2018. La catégorie "Autres" fait référence à différents types de prise en charge, tels que la garde à domicile, la préscolarisation...

Théoriquement, sur 100 enfants âgés de moins de 3 ans, environ 17 jeunes enfants peuvent être accueillis en accueil collectif (EAJE) et environ 45 en accueil individuel.

Les EAJE PSU comprennent: accueil collectif, familial et parental, micro-crèche.

La capacité d'accueil collectif sur Saint-Amand-les-Eaux est moins importante que la capacité d'accueil individuel. De plus, le taux de couverture des EAJE sur la commune (2019) reste inférieur au taux de couverture national.

2019	Couverture globale
Saint Amand les Eaux	73,3
Nord	58,6
France	59,8

(Données datacaf 2018).

Pour conclure, voici quelques chiffres théoriques sur la commune:

- 487 jeunes enfants
- 357 place théoriques
- 130 enfants non accueillis

6. Bilan de la structure sur 4 ans/ 2019-2022

OBJECTIFS FIXES ET ÉVALUATION

Lors du dernier renouvellement de PSU, la crèche avait visé les objectifs suivants:

- la réponse aux différents besoins des familles et la mixité du public accueilli
- les modalités d'accueil spécifique de
 - l'enfant en situation de handicap
 - l'enfant dont les parents sont en situation de pauvreté ou dont les parents sont dans des parcours d'insertion sociale ou professionnelle
- le partenariat avec les équipements de proximité
- la place des familles et leur participation à la vie de l'établissement
- la gestion de la structure (prix de revient, taux d'occupation...)

	Nombre d'enfants accueillis	Pourcentage d'heures facturées	Pourcentage d'heures réalisées	Nombre d'heures facturées	Taux de facturation	Tarif moyen	Accueil d'enfant en situation de handicap	Accueil enfants dont les parents/mini sociaux (tarif < 0,50€)
2019	66	86,51%	81,08%	44 154,5 H	106,69%	1,86€	2	2= 132 heures
2020	49	70,38%	64,68%	30 349 H	108,82%	1,92€	3	1= 777 heures
2021	66	78,55%	73,50%	37 843 H	106,86%	1,89€	2	6= 825,50 heures
2022	61	80,42%	75,80%	41 048 H	106,1%	2,12€	2	5= 1039 heures

Au regard du contexte de ces 4 dernières années, nous pouvons noter que l'année 2020 a été fortement impactée par le covid. L'année 2019, comme l'année 2021 et 2022, avait montré une belle occupation de la crèche avec 66 enfants inscrits pour un accueil de 20 places, ce qui correspond à 3 enfants accueillis pour une place d'accueil. Ce chiffre permet de pointer que les diversités d'accueils proposés sont représentées: 2/3 des enfants étaient accueillis en accueil régulier et 1/3 en accueil occasionnel. Les familles pour la ville de St Amand sont à la recherche d'un mode de garde pour des accueils de 3 jours en moyenne. Les familles

partagent le besoin d'un accueil 4 jours/semaine, sans le mercredi ou un accueil de 2 jours en complément du mode garde familial ou pour des mi-temps d'activité professionnelle.

En terme de présence réelle, une diminution est notée de façon importante sur l'année 2020. Au cours de cette année où le covid s'est invité, la réalité de la crèche fut fortement impactée. Plusieurs éléments sont en cause: une fermeture imposée du 16 mars au 10 mai 2020, une atmosphère anxiogène, la peur des familles pour la santé de leurs enfants, la non réouverture des écoles dans un 1er temps pour la ville de St Amand, un accueil réduit à 10 places. Effectivement, suite au confinement, 5 familles ont mis fin à leur contrat, 5 familles n'ont pas souhaité reprendre l'accueil avant septembre 2020 et 3 familles ont souhaité inscrire leur enfant à partir de mi-juin en même temps que la reprise des écoles.

Tout le temps du confinement, notre priorité a été de maintenir le lien avec les familles tant sur le plan réseau qu'au niveau local. C'est ainsi que, sur toute cette période, la mission de "répondre au plus près des besoins des familles" a pris tout son sens. L'engagement d'informer les familles de l'état d'avancées des réflexions sanitaires et réglementaires mises en place dès la réouverture via différents supports a été tenu: par la boîte mail personnalisée des familles, pour l'envoi de toutes les informations relatives au fonctionnement du réseau et des crèches. Grâce à l'espace parents le lien entre l'équipe et les parents a été maintenu. Durant le confinement, une professionnelle l'a fait vivre. De plus, nous avons constaté une utilisation plus régulière de la messagerie par les parents. Ceux-ci n'ont pas hésité à contacter des professionnels via ce support. Les liens entre l'équipe et les parents se sont renforcés. L'accueil du matin et du soir restent des temps forts dans l'implication des familles. C'est un temps privilégié de rencontres et d'échanges. De plus, dans le respect des protocoles et des gestes barrières, nous avons constaté un plaisir et un besoin d'entrer et de partager un temps au sein de la crèche : prendre le temps de déposer son bébé sur le tapis, de s'asseoir près de son enfant pour finir d'écouter l'histoire

En 2021, concernant la présence réelle des enfants, nous observons une augmentation qui reste en deçà des données de 2019 et 2022, la situation sanitaire était encore un peu fragile. Nous avons connu une deuxième période de fermeture au printemps 2021. La crèche n'avait pas été retenue pour l'accueil des enfants des professionnels prioritaires, les enfants ont pu être accueillis au sein d'une crèche municipale de Saint Amand les Eaux. De même, la réalité des enfants cas contacts, des enfants testés, a impacté l'occupation. En terme de taux de facturation, les conditions de remboursement posées par la caf pour les absences des enfants, a permis de piloter ce chiffre et surtout de faciliter les situations financières des familles.

De façon générale pour les familles accueillies, nous notons un respect des contrats. Quelque soit la situation

de la famille, accueil pour des raisons professionnelles, personnelles ou autres, les familles sont respectueuses de l'organisation. Les absences sont prévenues dès que possible et peuvent donc être anticipées ce qui permet aux familles en accueil occasionnel d'avoir des présences régulières (au moins deux demi-journées par semaine). Grâce à cette prise de conscience des familles, la crèche répond aux objectifs fixés lors de la dernière convention, dans la gestion de la crèche et la réponse aux différents besoins des familles. Le pilotage des taux d'occupation, de taux de facturation et l'accueil des enfants en occasionnel par le binôme de direction de la crèche contribuent à cette réussite.

- **La mixité sociale**

La crèche a à cœur de favoriser la mixité sociale dans l'accueil des familles et des enfants.

La constitution même de la crèche pose cette mixité, avec des places réservataires ville et entreprises. Sur les 4 dernières années, nous observons une diminution du tarif moyen des familles et une augmentation des heures d'accueil pour les enfants dont les parents ont un tarif inférieur à 0, 50€. Si nous allons plus loin, nous notons que de 2019 à 2021, le nombre de familles accueillies avec un tarif inférieur à 1€ est passé de 10 à 14. Sur ces dernières années, le travail en partenariat avec les associations de protection de l'enfance (diapason), les PMI avec notamment, Mme Casier, les associations de tutelle (croix marine) ont permis de pouvoir partager à nos partenaires l'envie de répondre aux besoins de toutes les familles. Au cœur de cette mixité, nous pouvons noter le besoin de socialisation pour l'enfant qui vit seul avec son parent, un besoin de temps pour le parent (reprise de formation, prendre du temps pour lui). Pour plusieurs familles, le contexte familial manifestait ce besoin d'être accompagné: parents reconnus MDPH (pour surdité ou déficience intellectuelle), parents mis sous tutelle ou curatelle. Pour chaque accueil de familles, une rencontre avec le professionnel de la PMI ou de l'association a été menée afin de déterminer les conditions d'accueil correspondant au plus proche aux besoins de la famille. Dans la majorité des cas, les enfants ont augmenté leur accueil et sont passés d'un accueil occasionnel à un accueil régulier pour une reprise du travail, une formation et un épanouissement au sein de la crèche.

- **L'accueil de l'enfant en situation de handicap**

La volonté de la crèche est aussi de pouvoir accueillir chaque enfant dans sa singularité. En moyenne, 2 enfants porteurs de handicap ont été accueillis par an. Dans les premières années de vie, la collectivité permet la rencontre avec l'autre. Nous avons offert une réelle possibilité d'inclusion de l'enfant et de sa famille, mais aussi pour lutter contre la stigmatisation et la peur du handicap. La crèche a ouvert ses portes à 2 enfants avec troubles envahissants du développement: un garçon de 5 ans ayant une déficience motrice et neurologique et une fille de 3 ans atteinte du syndrome d'Angelman. L'accompagnement s'est fait de

manière progressive, la mise en confiance de l'équipe pluridisciplinaire dans son accueil au quotidien a permis d'augmenter le temps d'accueil et d'envisager des repas à la crèche et même une journée.

Dans l'accompagnement de la fille, l'accueil se termine en fin d'année 2021 suite à une entrée à l'IME. Au cours de ces 2 années, nous l'avons vu évoluer et pu partager en partenariat avec son orthophoniste les outils de communication mis en place.

En fin d'année 2021, une fille de 2 ans1/2 a été accueillie pour des troubles autistiques. La non scolarisation et la volonté de la maman l'ont conduit jusqu'à la crèche. La maman avait déjà eu des retours négatifs ou aucune réponse suite à ses demandes dans d'autres crèches. La souplesse de l'accueil occasionnel a permis des accueils en demi-journée pour cette famille extérieure mais dont le besoin était réel. En septembre 2022, cette jeune fille a fait sa rentrée à l'école. Au cours de ces 6 mois, nous avons vu l'évolution dans la relation à l'adulte, par le regard, l'écoute mais aussi avec les autres enfants: jeux d'imitation, la participation aux temps comptines, histoires et les temps des repas partagés.

La force du réseau Rigolo comme la vie fait que les équipes sont accompagnées dans ces accueils via le réseau Eveil Pluriel.

Parallèlement au cours de l'année 2021, une enfant prématurée a pu être accompagnée au sein de la crèche par sa kinésithérapeute. Ce travail en partenariat nous a guidé dans nos pratiques et a permis de pouvoir aider l'enfant dans son développement et la famille.

Y a-t-il eu des modifications de l'agrément au cours des 4 dernières années

Au cours de ces 4 années, il n'y a pas eu de modification au niveau de l'agrément. Les horaires d'accueil de 7h à 19h répondent aux besoins des familles qui pour la plupart travaillent sur la métropole lilloise ou ont des horaires décalés.

7. Analyser des données (faire le lien avec les éléments chiffrés de la population accueillie dans la structure) et perspectives

Sur les dernières années, nous pouvons constater une diminution des naissances de 31% entre 2014 et 2021 et une augmentation de l'offre d'accueil collectif (ouverture de deux micros crèches).

Cependant, au regard de ce contexte, nous notons qu'à ce jour, la liste d'attente en demandes d'accueil est toujours importante. La crèche de Saint Amand offre une complémentarité d'offres d'accueil en comparaison des autres lieux d'accueil collectif:

- Sa localisation: la proximité avec la gare facilite les trajets des parents qui privilégient de plus en plus les transports en commun en lien avec la crise économique et aussi un choix de développement durable. Seule crèche implantée dans ce quartier, elle correspond aussi à un réel besoin des familles qui ne sont pas véhiculées.
- Les heures d'accueil étendues qui couvrent 12h d'amplitude horaire- avec une demande des familles pour des arrivées à partir de 7h ou jusqu'à 19h en fonction des horaires décalés des familles et des trajets lieux professionnels-lieu de domicile éloignés.
- La spécificité de l'accueil en financement PSU favorise la mixité sociale dans l'accueil des familles, le tarif est adapté aux ressources des familles. En effet le mode micro crèche, financé en PAJE, n'est pas accessible à toutes les familles. Nous avons des appels de familles qui nous partagent leur difficulté à pouvoir financer ce mode d'accueil.

En dehors de l'avantage financier, le fonctionnement multi accueil PSU offre aussi une grande souplesse dans les accueils, en réponse aux besoins des familles du quartier : accueil occasionnel en demi-journées ou journées. Comme précisé précédemment, l'accueil occasionnel correspond à 30% du type d'accueil proposé au sein de la crèche.

Nous notons pour les accueils au cours de l'année 2021 que 75% des familles résident sur St Amand les Eaux alors que seulement 50% des places sont réservées uniquement aux amandinois. La diversité des réservataires nous prouve que des familles résident et travaillent dans la même commune. Les choix des entreprises GSK, Casino et le CH, implantées sur la commune, de réserver des berceaux pour leurs salariés, sont un atout pour les familles.

Le partenariat de proximité continue d'être un objectif actuel. Au cours des dernières années, les relations partenariales ont évolué. La situation sanitaire a mis fin au partenariat avec l'IME et les écoles.

Le partenariat avec la mairie se maintient. Depuis l'arrivée de la nouvelle directrice de la crèche et la nouvelle coordinatrice petite enfance de la commune, un travail en transparence est instauré. Nous avons pu avoir des échanges sur les familles accueillies au sein de la crèche Rigolo comme la vie et celles de la commune, ceci nous a évité des annulations de familles pour la rentrée et un discours commun auprès des familles. Des rencontres annuelles et des échanges téléphoniques nous permettent d'ajuster nos actions pour répondre au plus près des besoins des familles.

Les offres culturelles proposées sur la commune apportent une richesse en lien avec la médiathèque, la ludothèques et les offres de spectacles.

Les liens partenariaux du territoire nous ont permis de pouvoir répondre aux besoins des modalités d'accueil spécifique:

- les associations de protection de l'enfance ou de tutelle : Diapason, Croix Marine
- la PMI
- le CAMSP

Le maintien et l'augmentation des contacts ont permis de pouvoir accueillir des enfants dont les parents sont sous tutelle ou curatelle ou sont porteurs de handicap. Une attention particulière est portée aux familles en situation de précarité, elle a permis que l'enfant puisse évoluer dans un cadre stimulant et d'accompagner les familles.

Pour les années à venir, nous souhaitons intensifier ces liens avec les partenaires en étant reconnues comme une ressource pour l'accueil de tous les enfants et multiplier les actions de prévention (échanges avec les parents, partages des actions de la commune, mettre en place le dépistage auditif...).

En guise de conclusion, je mettrai en avant les modalités de coordination internes et externes qui nous permettent de faire état de toutes les actions menées au cours de la dernière convention PSU.

Nous avons divers outils de coordination qui accompagnent les équipes éducatives, les directions dans toutes les actions réalisées. Les temps de formation au sein du réseau RCLV, les temps de réunion d'équipe, de rencontres, de supervision nous permettent de nous recentrer sur les objectifs fixés et d'évaluer toutes les actions menées.

En perspectives, dans la continuité de notre action menée, la crèche de Saint Amand envisage de :

- Répondre aux besoins des familles et la mixité des publics accueillis

- Maintenir et intensifier les modalités d'accueil spécifiques pour :
 - l'enfant en situation de handicap
 - l'enfant dont les parents sont dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle
 - les parents porteurs de handicap
- Intensifier le travail partenarial existant avec la PMI, le CAMSP, le SESSAD, les associations d'insertion, de protection de l'enfance et les partenaires réservataires (la mairie et les entreprises) et la CAF - En tissant le lien au niveau local, sur le territoire du valenciennois, se faire connaître davantage. L'objectif est d'être mieux identifié par nos partenaires.
- Développer la notion de développement durable dans nos pratiques professionnelles
- Continuer à donner sens à nos actions pédagogiques avec les projets pédagogiques, les temps d'éveil et les temps de vie de crèche
- Développer les actions envers les parents: café des parents, atelier parents/enfants, comité de parents.... La famille a une place importante au sein de la crèche, un projet global autour de la parentalité pourrait être envisagé pour 2024.

Le partenariat humain, local, financier est la ressource la plus importante dans la réalisation de l'action d'un EAJE.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Ce proverbe africain condense en une phrase l'essentiel du principe d'intelligence collective. Plus que l'addition d'intelligences mises bout à bout, elle permet de faire naître des solutions inédites lorsque différents individus possèdent chacun une partie de l'information, ou des compétences spécifiques.

1.2 Les dispositions prises pour l'accueil des familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle

En référence à l'article D 214-7 du Code de l'action sociale des familles, l'accueil des enfants de parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnel, dont les ressources sont inférieures au montant forfaitaire du RSA, sera favorisé à chaque fois que cela sera possible, en tenant compte par exemple des places disponibles, des normes d'encadrement...

Le réseau de crèche Rigolo Comme La Vie est très impliqué dans la politique d'accueil du jeune enfant sans distinction et œuvre pour le vivre ensemble en s'appuyant sur une pédagogie de la diversité et mixité sociale.

Du fait de notre spécificité de crèches interentreprises, les communes ayant des places sur nos structures apportent naturellement une mixité sociale. Un accueil est proposé aux familles en recherche d'emploi ou en période de formation, en fonction des disponibilités de la structure. Nous mettons en avant la régularité de l'accueil pour permettre à l'enfant de s'ancrer sereinement dans l'accompagnement proposé et permettre aux familles d'être dans une continuité éducative avec la structure. La procédure d'inscription est la même pour toutes les familles. Les tarifs horaires sont conditionnés par les ressources des foyers fiscaux, et conventionnés par les caisses d'allocations familiales.

Nous nous adaptons aux besoins des parents, en proposant des contrats selon leurs activités professionnelles, recherche d'emploi, et tout autres démarches. Nous restons flexibles en proposant des avenants aux contrats si besoin.

En lien avec notre partenariat avec la PMI, nous menons des actions de prévention auprès des familles qu'elle accompagne et qui rencontrent des difficultés socio-économiques, notamment à travers l'accueil des familles sur des places d'éveil.

1.3 Les modalités de participation des familles à la vie de l'EAJE et les actions de soutien à la parentalité proposées

1.3.1 Information des parents

Elle se traduit par un échange d'informations (écrites et/ou verbales) entre le(s) professionnel(s) et le(s) parent(s) notamment lors de la :

1ère rencontre

- Un rendez-vous est pris avec la référente technique. Ce rendez-vous permet d'expliquer aux parents le fonctionnement global de la structure ainsi que le Projet d'Établissement et prendre le temps de répondre aux différentes questions des parents.
- Un contrat d'accueil est établi selon les besoins de la famille tels qu'exprimés lors de la pré-inscription sur le Site internet, et prévoit les modalités d'organisation de la période d'adaptation.
- Les frais de gestion seront à régler à la fin de cette rencontre.

L'adaptation

« Ce qu'on appelle « adaptation » à la crèche est surtout un temps qui permet à chacun d'apprendre à se connaître. Cette période, qui doit être assez longue et commencer bien avant que l'enfant entre à la crèche, est nécessaire aussi bien à l'enfant qu'à la mère pour élaborer la « séparation ». Ce temps est indispensable aussi à l'adulte pour percevoir les besoins de l'enfant en tant que personne. De cette adaptation mutuelle dépend l'épanouissement de l'enfant dans son nouveau milieu de vie. »

Michelle Bonnaud « L'adaptation à la crèche ».

La période d'adaptation est une étape déterminante et indispensable pour l'accueil du jeune enfant. Les parents ont le temps et prennent le temps de transmettre à la personne qui accueille leur enfant, ses habitudes de vie. Ce sont des moments de rencontres, d'observation, de mise en confiance et d'échanges.

Du côté des parents, il s'agit de découvrir le référent qui va accueillir leur enfant (le lieu, la famille, les autres enfants...), se rassurer sur les compétences de la personne et faire l'expérience progressivement de la séparation.

Ce temps permet de transmettre les habitudes et rituels de leur enfant concernant l'alimentation, le sommeil, les temps d'éveil et ses habitudes de soins.

Pour l'enfant c'est découvrir et se familiariser avec son nouvel environnement (lieu, adultes, autres enfants, nouvelles odeurs, nouveaux bruits...) Apprendre à faire confiance au nouvel adulte qui s'occupera de lui. Accepter progressivement de se séparer de sa mère/père.

Pour les professionnelles c'est le temps pour poser des questions sur les rituels et habitudes de l'enfant. Découvrir l'enfant, sa famille, son histoire pour prendre le relais.

A la crèche de St Amand, chaque temps d'adaptation est planifié à l'avance, par la directrice ou la référente. Elle contacte les familles et voit avec leur disponibilité.

La première heure se fait entre les parents, l'enfant et la référente de l'enfant. Ce temps d'échange sert à connaître l'enfant et permet à la famille d'apprendre à connaître la personne référente. Une journée type est présentée ainsi que les projets. La référente utilise le support du livret d'adaptation pour échanger sur les rythmes de vie de l'enfant, ses habitudes. Elle prend en note dans ce livret qui servira ensuite aux autres professionnelles de la crèche, à prendre connaissance des habitudes de vie de l'enfant.

Lors du 2ème jour, une séparation entre l'enfant et son parent est réalisée. Nous posons en général 30 mn avec le parent et 30mn de séparation. Pour les jours qui suivent, les temps seront de plus en plus long pour pouvoir y intégrer un repas , une sieste puis un goûter afin de planifier des journées complètes.

De l'arrivée journalière et du départ de l'enfant

Les parents ont une place importante au sein de notre crèche. En effet, l'espace leur est totalement ouvert.

Ils sont invités à entrer dans la crèche le matin pour nous transmettre des informations pertinentes sur leur enfant et le soir pour que nous puissions leur raconter ce que leur enfant a vécu durant sa journée.

Ces transmissions du matin et du soir sont essentielles. Elles permettent à l'équipe de s'adapter au mieux aux besoins des enfants au jour le jour et facilitent la transition entre la maison et la crèche.

Elles peuvent être riches d'informations sur la santé de l'enfant et le développement de l'enfant.

Les parents peuvent en profiter pour poser des questions .

L'équipe utilise les documents de communication du réseau tels que le cahier de liaison équipe, et le classeur de transmissions pour assurer les transmissions du matin et du soir.

Les parents ont une place importante au sein de notre crèche. En effet l'espace leur est totalement ouvert.

Ils sont acteurs en participant chaque jour lors de l'accueil de l'enfant

Ils ont accès à :

- A la salle principale : participe au temps lecture, au goûter...
- La salle de change : Pour déposer des affaires dans la bannette dédiée à leur enfant, pour un change si besoin...
- La cuisine : pour déposer le nécessaire lors de la prise de repas de l'enfant (biberons, lait...)
- Au dortoir : Lorsque l'enfant est seul au dortoir nous invitons le parent à aller chercher son enfant dans son lit

Ces transmissions du matin et du soir sont essentielles, elles permettent à l'équipe de s'adapter au mieux aux besoins des enfants au jour le jour et facilitent la transition entre la maison et la crèche. Elles peuvent être riches d'informations sur la santé et le développement de l'enfant. Lors de celle-ci, nous demandons aux parents si l'enfant va bien, la qualité de son sommeil ainsi que de sa nutrition et de ses besoins particuliers (traitement ou autre)

Lors de cet échange, une professionnelle est en position « phare » pour être disponible pour les enfants et sécurisé l'espace et une est à votre écoute pour cette prise d'information optimale. Nous prenons le temps de cet échange pour la séparation entre l'enfant et le parent le fait de rentrer dans la crèche, cela est plus rassurant pour chacun

Les parents peuvent en profiter pour poser des questions. Une transparence est posée dans la relation et les actions éducatives de l'équipe. Lors de ces temps, l'enfant est très heureux de pouvoir montrer aux parents ce qu'il a vécu dans sa journée (aller au toboggan, montrer un livre, grimper sur les blocs de motricité ou faire un câlin en présence des copains...).

L'équipe utilise des documents de communication du réseau tel que :

Le cahier de liaison de l'équipe où nous inscrivons les informations lors de la transmission du matin pour que toute l'équipe soit efficace au bien être et au développement de l'enfant

Le classeur de transmission pour assurer les transmissions du matin et du soir

Nous inscrivons les activités de la journée, les repas, les siestes et la qualité, les changes et des observations diverses.

Le classeur mis à disposition de tous permet d'avoir ses informations à porter de mains

Contact Téléphonique : lors des premiers jours de crèches ou nous accueillons l'enfant, nous appelons pour donner les petites informations le concernant pour rassurer le parent de cette séparation. Le parent est invité à appelé si celui-ci en ressent le besoin.

Nous contactons aussi la famille ci besoin.

De réunions d'informations

Les parents sont invités à participer à la réunion de rentrée du mois de septembre, chaque année, en présentiel, afin d'avoir connaissance du projet pédagogique, de l'ensemble des propositions éducatives, projets d'éveil, des réunions de prévention et de sensibilisation qui jalonnent l'année.

Aussi, l'information se fait en continue via plusieurs outils de communication comme :

- Le "**journal des parents**", qui permet d'échanger avec les parents sur des thèmes variés comme le sommeil, l'éducation, l'alimentation, la fratrie, le développement de l'enfant... c'est un outil pédagogique qui est remis en main propre aux parents. Véritable moyen de communication avec les parents, il permet de les accompagner et de les soutenir dans leur rôle d'éducateur.
- **L'Espace Parent** : site internet sécurisé qui permet aux familles de pouvoir revivre les différents ateliers réalisés avec les enfants, la vie quotidienne de la crèche, ainsi que les temps forts de l'année (photos, anniversaire, fêtes, ateliers parents-enfants, sorties...). Nous mettons quotidiennement des actualités pour que les parents puissent vivre le quotidien de leur enfant. Cette application nous sert également à informer les familles sur divers sujets (santé, réunions d'informations, vie de la crèche...

A saint Amand, nous alimentons régulièrement le fil d'actualité avec les temps forts de la vie en crèche, que ce soit les activités, les anniversaires, les événements, les découvertes.. et les informations aux familles (Fête de la crèche, menu, sondage, ateliers parents..)

- **-Affichage crèche:** Un panneau d'affichage à destination des familles est disponible dans le hall d'accueil de la micro-crèche. Les familles peuvent y retrouver les ateliers d'éveil des enfants, des informations pédagogiques, le menu de la semaine, des information en prévention santé, les affiches du baby sign, les temps de rencontres proposés par la mairie de St Amand les Eaux.

1.3.2 Participation des Parents

Tout au long de l'année, nous proposons aux parents de participer à des moments conviviaux avec leurs enfants et d'échanger avec d'autres familles au sein de la structure. Ces temps forts permettent aux parents de découvrir et d'observer leur enfant dans un environnement

différent. Mais aussi, d'avoir la possibilité d'échanger sur divers sujets avec les familles présentes.

Ces moments sont aussi l'occasion de pouvoir approfondir certaines joies, réussites ou questionnements avec l'équipe de la crèche.

Les parents sont invités à partager :

- **Les goûters d'anniversaire** : les parents sont invités à partager ce temps festif autour d'un goûter avec tous les enfants. Pour l'anniversaire de l'enfant, la convivialité est au centre de ces temps où parents et professionnels peuvent prendre le temps avec leur enfant ou sans. Ces temps sont essentiels à l'accompagnement dans la parentalité.
- **La réunion de rentrée**: pour favoriser la rencontre entre familles, présenter l'équipe, les projets menés et les actions à venir (en octobre)
- **Les temps festifs en famille**: fête de l'été, fête de l'hiver. Lors de ces temps, nous proposons différents ateliers: moteurs, d'éveil sensoriel, créatif afin de répondre aux besoins des enfants de la crèche et de la fratrie et un goûter apporté par les parents
- **Les ateliers parents/enfants** : qui sont proposés lors de semaines à thème: la semaine du goût, de la musique, de la petite enfance, la semaine bleue
- **Le café des parents**: temps d'échanges entre parents et professionnels sur des thèmes précis

Dans ces temps, le parent peut être invité à partager ses compétences ou ses envies: animer un atelier, apporter son aide pour préparer ou mener un temps d'éveil.

1.3.3 Implication des parents

Rigolo Comme La Vie est soucieux d'impliquer les parents dans la vie de la crèche, en partageant un talent, qu'il soit musical, artistique, culinaire... C'est une autre manière de partager un moment de vie à la crèche et de passer du temps avec son enfant au sein du groupe.

De manière régulière l'équipe monte des ateliers afin de convier parents et enfants autour d'un moment privilégié. Dans une volonté de soutenir et d'accompagner la parentalité, ces ateliers favorisent des temps d'échanges, de rencontres entre parents, entre enfants, autour d'une activité commune (atelier moteur, temps de lecture, éveil sensoriel etc...).

L'implication des parents se fait en fonction des compétences de chacun. Leur implication peut prendre différentes formes et favorise leur expression :

Nous proposons aux familles de partager leurs talents en proposant une animation ou un atelier au groupe d'enfants (yoga, guitare...)

- Participer aux temps forts de la structure: venir jouer un instrument lors de la semaine de la musique, venir animer un temps lecture, un papi clown est venu faire une animation
- Proposition de participer à l'élaboration du journal des parents.

Ce sont des moments de vie où le parent prend le temps avec son enfant, dans l'univers de l'enfant, pour le découvrir autrement. C'est une occasion rêvée pour les familles, d'avoir des réponses à leurs questions aux observations concrètes lors de ces ateliers et parfois, de pousser le questionnement plus loin.

1.3.4 Les actions de soutien à la parentalité proposées

Les actions de soutien à la parentalité ou l'accompagnement à la parentalité, est le fait de reconnaître en chaque parent sa singularité, son histoire et ses désirs de transmission: choix éducatifs, valeurs humaines, croyances...

En d'autres termes, c'est être à côté des parents, dans une relation de confiance mutuelle, pour faire ensemble dans l'intérêt de l'enfant.

Pour Rigolo Comme La Vie, être dans le soutien à la parentalité c'est créer des temps d'échange formels ou informels avec les familles. Nos observations durant ces échanges ont pour but d'apporter des éclairages sur la situation de l'enfant et apporter des pistes de réflexion que les parents pourront adapter selon ses convictions.

Si nos observations et échanges réalisés avec les familles impactent le développement harmonieux de l'enfant, notre action est alors d'orienter les familles sur d'autres dispositifs. Ces derniers peuvent être internes à Rigolo Comme La Vie avec **la MAISON et EVEIL PLURIEL**, ou externe (PMI, CAMSP).

Ces dispositifs ne sont pas étanches et il est possible d'allier les deux afin de développer des réponses adaptées à chaque situation.

A la crèche de Saint Amand, nous proposons :

- des café des parents. Tout au long de l'année, nous organisons des temps de partage ouverts aux familles. Ce temps d'échange permet d'échanger avec les parents sur des thèmes précis en lien avec des projets portés par l'équipe en prévention santé (dépistage auditif) , en lien avec notre projet pédagogique, développement de l'enfant (langage, communication pulsionnelle
- Les conseils sont présents dans le quotidien et transmissions (partage d'articles selon les questionnements de la famille).
- Nous partageons aussi les actions de ville de St Amand: sorties, conférences, café papote.
- Des temps de rencontre avec les professionnelles d'accompagnement sous tutelle des parents sont organisés.

La Maison RIGOLO COMME LA VIE-Noémi

En ce qui concerne nos actions internes de soutien à la parentalité, Rigolo Comme La Vie a ouvert en janvier 2018 **LA MAISON**.



La MAISON Rigolo Comme La Vie, située au 1 rue Pascal à Roubaix est un lieu d'accueil, d'écoute et de partage autour de la parentalité bienveillante, ouverte à toutes les familles. Ce projet novateur est à la fois un lieu d'échange, de rencontre, d'accompagnement et de soutien concret des familles quels que soient leurs sujets, problématiques ou besoins.

- Un lieu d'accueil pour toutes les familles qui souhaitent partager une expérience ou bénéficier de l'écoute et de l'accompagnement de nos bénévoles et professionnels de l'enfance. Nous réservons des temps d'échanges particuliers aux familles touchées par le handicap.
- Un lieu de vie convivial et chaleureux, pensé « comme à la maison », pour que chacun s'y sente bien .Il est entièrement ouvert pour faciliter les échanges et les déplacements... et aménagé pour faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite.
- Un lieu ouvert à toutes les familles et leur entourage, un lieu où l'on vient passer un moment ensemble, le temps d'un café, d'un après-midi, d'un atelier... selon son temps et ses envies !
- Un lieu de création de liens qui a pour vocation de développer l'entraide communautaire, de renforcer les liens familiaux et d'échanger les bonnes pratiques de la parentalité bienveillante et sereine.

LA MAISON Rigolo Comme La Vie-NOEMI, c'est une passerelle entre les parents, les enfants, la crèche ou l'école, les professionnels, les bénévoles et les familles... Au cœur d'un réseau de partenaires de proximité sur la métropole lilloise, les professionnels et bénévoles orientent et accompagnent les familles au plus près de leurs besoins par des rencontres collectives et/ou individuelles et favorisent la création de liens.

Des temps d'échanges sur la parentalité et l'éducation

LA MAISON Rigolo Comme La Vie-NOÉMI accueille les familles pour des temps d'échanges sur la parentalité et l'éducation, pour les problématiques individuelles, démarches administratives, ou pour des ateliers collectifs avec les bénévoles et professionnels.

Le café famille mardi – 9h-12h

Venez échanger vos expériences de parents autour d'un café offert par **LA MAISON**, et discuter avec des bénévoles et professionnels autour de thématiques variées : handicap, alimentation infantile, sommeil, communication au sein de la famille. Vos questions et suggestions sont les bienvenues ! Le petit plus de **LA MAISON** : un espace de jeu pour que vos enfants aussi prennent plaisir à se retrouver, échanger et jouer ensemble !

L'atelier parents-enfants mercredi – 14h30-17h

Prenez le temps de partager une activité ludique avec vos enfants et repartez avec de nouvelles idées plein la tête ! Ces ateliers, animés par nos bénévoles et intervenants experts, ont pour objectif de tisser des liens bienveillants et durables dans la famille et de semer des graines de « bonnes pratiques » parentales, basées sur l'écoute, la confiance et la tolérance.

Nos autres rendez-vous de la semaine

D'autres ateliers et moments d'échanges vous seront proposés, en fonction de vos besoins, envies et idées : atelier cuisine, atelier couture, moment festif, spectacle de contes, groupes de discussion, conférences et rencontres... N'hésitez pas à nous contacter... Toutes vos idées seront les bienvenues à **LA MAISON**.

LA MAISON RIGOLO COMME LA VIE-NOÉMI, c'est une passerelle entre les parents, les enfants, la crèche ou l'école, les professionnels, les bénévoles et les familles...



Le dispositif EVEIL PLURIEL, pôle ressources handicap

Eveil Pluriel est un dispositif qui a pour objectif de créer du lien social et de favoriser l'inclusion des enfants entre 0 et 6 ans à besoins particuliers ou en situation de handicap.



La volonté d'Éveil Pluriel est de soutenir les familles afin de répondre aux besoins de leur enfant notamment en les aidant à trouver un mode de garde (crèche, micro-crèche...) adapté pour favoriser l'éveil auprès des autres enfants accueillis.

Tout professionnel de la petite-enfance (professionnel de crèche pas uniquement RIGOLO COMME LA VIE, assistant maternel, professionnel de l'Education Nationale, professionnel de périnatalité...) peut également solliciter Eveil Pluriel pour être accompagné afin de penser l'accueil de tout enfant, que ce soit en collectif ou en individuel.

Un service d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour les familles Le dispositif Eveil Pluriel est un service d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour les familles se questionnant sur le développement de leur enfant, ou pour les parents d'enfants en situation de handicap et à besoins particuliers. C'est un service gratuit qui garantit l'anonymat des familles.

Initialement mis en place sur le territoire du Douais, Eveil Pluriel est également une ressource pour les familles accueillies au sein de toutes les structures RIGOLO COMME LA VIE et les professionnels y travaillant. Ce dispositif mobile se déplace à la demande des familles ou des professionnels de la petite enfance.



Créateur de lien entre les Familles, les crèches, et tous les acteurs gravitant autour de la petite enfance, une des missions phare d'Éveil Pluriel est de permettre l'accueil de TOUT ENFANT, quel que soit son histoire, son parcours et ainsi permettre son éveil auprès des autres enfants accueillis en crèche. L'enjeu est que dès la petite enfance, la valeur de « vivre-ensemble » devienne une réalité pour tous.

Sensibiliser et accompagner les professionnels

Une autre mission du service est de sensibiliser les professionnels et parents qui le souhaitent au handicap, par le biais de temps d'échanges ou par le prêt de matériel. Eveil Pluriel dispose d'une malle sensorielle permettant aux enfants accueillis en crèche de bénéficier d'instant « hors du temps » axés sur la découverte sensorielle, la détente, le relationnel, en toute sécurité et dans le respect du libre-choix de chacun.

Une médiathèque est également disponible, fournie en livres parlant de différence, d'acceptation, d'émotions, à destination des jeunes enfants. Plusieurs ouvrages sont également disponibles pour ouvrir le regard de l'adulte.

La crèche de St Amand ne fait pas partie du secteur d'Eveil Pluriel, nous sommes rattachés à l'Afeji, Hauts de France.

1.4 La démarche en faveur du développement durable

Notre démarche globale RSE : la RHESSEME

Notre responsabilité entrepreneuriale est de développer durablement l'entreprise pour permettre la réalisation du projet IDKIDS WE ACT FOR KIDS. A cet effet, celui-ci repose sur une politique RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) : la RHESSEME. Elle inspire et guide chaque action et décision individuelle et collective au quotidien.

Notre première responsabilité : placer la personne humaine au cœur de nos engagements en assurant collectivement les conditions d'équilibre, d'équité, de bien-être et d'épanouissement des hommes.

RESPONSABILITÉ



HUMAINE



C'est notre première responsabilité de placer **LA PERSONNE HUMAINE** au cœur de tous nos engagements

ENTREPRENEURIALE



C'est notre responsabilité **ECONOMIQUE** de développer durablement l'entreprise en répondant aux besoins de tous nos clients dans le respect des générations futures.

SOCIALE



C'est notre responsabilité **COLLECTIVE** de développer la confiance, le progrès et l'épanouissement de chacun.

SOCIÉTALE



C'est notre responsabilité **POLITIQUE** de créer du lien entre tous les acteurs de notre projet d'entreprise au service du bien commun.

ENVIRONNEMENTALE



C'est notre responsabilité **ECOLOGIQUE** d'encourager et de permettre le développement durable au service de l'Homme dans le respect de son environnement.

MARQUES



C'est notre responsabilité **PROFESSIONNELLE** de fédérer des communautés de personnes autour de produits et services militants et bénéfiques pour l'Enfant.

ENFANTS



C'est notre **RAISON D'ETRE** de respecter et d'accompagner les chemins de progrès des enfants dans le monde.

Aujourd'hui, le réseau Rigolo Comme La Vie se positionne dans une démarche éco responsable et éco citoyenne au quotidien au travers d'actions anti gaspi (alimentation, économie d'énergie eau/électricité, récupération de matériaux pour créer des ateliers DIY...) Nous nous questionnons sur les bonnes pratiques qui pourraient nous permettre de faire des économies d'énergie et d'eau au quotidien sans impacter le quotidien des enfants et sur la qualité d'accueil.

Nous pratiquons la **dématérialisation des inscriptions** pour limiter l'impression papier et les archives.

Nous pensons que l'éducation à la planète se fait dès le plus jeune âge et que les enfants sont capables, à leur niveau, de contribuer en ne tirant pas plusieurs fois la chasse d'eau de manière non utile et en ne laissant pas l'eau couler lorsqu'ils se lavent les mains par exemple.

La crèche de Saint Amand mène depuis plusieurs années des actions en faveur du développement durable. A divers niveaux, de nouvelles actions ont vu le jour ces dernières années :

- Dans les démarches administratives, les dossiers d'inscription des familles se font de manière dématérialisée. Les familles déposent les pièces justificatives en pdf (ou sont scannées à la crèche si la famille n'a pas les équipements nécessaires), la signature des contrats se fait de façon électronique. Depuis le début d'année 2022, nous n'avons plus de dossiers familles papiers.
- Mener des réflexions autour du jeu: proposer des temps de jeux sans matériels, faire le choix du sens plutôt que de la quantité,
- Sensibiliser les enfants au tri lors du débarrassage de l'assiette

et d'autres ont été maintenues:

- Lors des temps d'éveil: l'équipe utilise des matériaux de récupération avec des cartons pour créer des cabanes ou cachettes, de tuyaux d'évacuation pour faire des circuits de balles, pour des jeux d'emboitements, les bouchons des bouteilles de lait, les boîtes de lait....
- L'alimentation: comment gérer au mieux les stocks? ajustements des commandes, faire des ateliers cuisine avec les restes de fruits...

Pour les années à venir, une réflexion est menée au sein du réseau pour réduire l'impact environnemental et améliorer la qualité de vie des enfants sur les pôles suivants:

- l'eau (proposer l'eau du robinet)
- la place de l'hygiène dans notre quotidien
- l'énergie
- l'environnement (le covoiturage...)

Jeux de récup' pour grandir et s'éveiller

Chez Rigolo Comme La Vie, nous souhaitons de plus en plus accentuer notre accompagnement et nos propositions autour du recyclage. Les professionnels sont sensibilisés à cette notion d'écologie et souhaitent à notre tour éveiller la conscience éco-citoyenne des enfants. Nous pensons que c'est en nous voyant avoir ces gestes simples de recyclage et de récupération qu'ils développent leur ouverture d'esprit sur le monde de demain.

Au quotidien, il suffit de regarder les enfants s'amuser avec quelques cartons pour imaginer une seconde vie à de nombreux objets. Alors, avant de jeter, nous essayons de voir comment nous pourrions recycler ces objets en jeux de récup'.

A la crèche de Saint Amand :

- Bouteilles sensorielles réalisées à partir de matières recyclées (petites bouteilles d'eau avec différents éléments à l'intérieur comme de l'eau avec les paillettes, du sucre, du riz, des grains de café..)
- Manipulation de bouchons, jeu des "tirelires" grâce aux boîtes de lait en poudre et bouchons
- Boîtes d'œufs (colorés avec peinture) + bâton de glace (coloré également), le but est d'associer les couleurs et permet de travailler la motricité fine.
- Les Barquette (Prestataire ansamble), utilisé pour le transvasement, la peinture..
- Coussins sensoriels (Avec chute de tissu) avec différents éléments à l'intérieur comme des bouchons, des boutons, du polystyrène, papier de bonbons..
- Rouleau de papier toilette utilisé pour les jeux d'encastrement, transvasement
- Manipulation d'anciens journaux.
- Manipulation avec éléments de la nature (pomme de pin, noix..)

Des sur-chaussures lavables pour les familles

Depuis de nombreuses années, Rigolo Comme La Vie a fait le choix de proposer aux familles des sur-chaussures en tissu face au constat de l'importante consommation de sur-chaussures en plastique. Par cette action, sur les 52 crèches du réseau nous avons considérablement réduit notre impact environnemental.

A la crèche de Saint Amand, chaque parent a sa paire de sur chaussures qu'il garde à la semaine. Dans le hall d'entrée, des pochettes sont accrochées au mur et sur celle-ci, y est inscrit le nom de l'enfant. Chaque famille a sa propre pochette pour les ranger.

Des produits d'entretien bio

Dans le cadre de l'entretien des structures et des matériels ce sont des produits 100 % d'origine végétale est à disposition des équipes qui reçoivent une **formation personnalisée** pour garantir une meilleure utilisation des produits.

Ses produits sont à base de matières premières végétales et minérales renouvelables ne laissant aucun résidu chimique toxique. Sa gamme étendue de produits nous permet de nettoyer tous types de surface afin de respecter les nécessités d'entretiens variés en fonction des pièces à nettoyer.

Ré-emploi des barquettes des repas livrés par notre partenaires ANSAMBLE. Tous les repas sont livrés dans des barquettes thermoscellées en plastique recyclable sans phtalate ni bisphénol A.

Les professionnels sont engagés dans la "seconde vie" des barquettes :

- Elles peuvent être utilisées en crèches pour différentes activités (**peinture, transvasement, jeu de tri, transports de petits jeux et rangement**) elles peuvent aussi être retournées aux fournisseurs qui soit les ré-emploient pour une nouvelle utilisation ou les recyclent pour fabriquer des caisses de transport.

Notre fournisseur s'approche d'une démarche 0 déchet. Il travaille sur une alternative plus éco-responsable aux barquettes, avec une autre matière qui pourrait répondre aux processus de production, transport, stockage et qui respectent les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire.

LOVE BAG : trier et recycler les vêtements, un geste écocitoyen

Chaque année, depuis 2018 nous proposons une action éco-responsable aux parents en leur permettant de **donner une seconde vie aux vêtements de leurs enfants** avec LOVE BAG. Depuis 2008, Rigolo Comme La Vie soutient IDKIDS pour donner une seconde vie aux vêtements pour une consommation plus responsable. En 2018, 75 tonnes de vêtements ont été collectés grâce aux familles !

Les LOVE BAG sont ensuite remis au partenaire I:CO (spécialiste international de la collecte, de la réutilisation et du recyclage de vêtements et chaussures usagés). I:CO va assurer le tri et les vêtements seront ensuite reportés, réutilisés ou recyclés.

LOVE BAG une action éco-citoyenne en cohérence avec nos engagements RHESSEME.

Tri et gestion des déchets

Toutes nos crèches sont équipées de poubelles distinctes pour le tri sélectif. L'évacuation des déchets est réalisée en conformité avec les règles en vigueur en matière sanitaire et selon les modalités compatibles avec l'exécution du service de collecte et d'élimination des déchets. Une collecte de cartouches d'encre est proposée au profit d'une association "Agir pour la santé des femmes" (1 cartouche récoltée = 10 cts en don)



Partie 2 – Le Projet éducatif

L'adhésion et l'appropriation par les équipes du projet Éducatif de RIGOLO COMME LA VIE est la clé de voûte de la réussite de notre projet.

Le précédent projet éducatif 2015-2020, avait vocation à réunir et fédérer l'ensemble des collaborateurs du réseau dans une réflexion éducative commune en créant un collectif, une communauté tournée vers des valeurs de "vivre ensemble, de respect du temps, d'empathie et d'estime de soi".

Ces 4 valeurs s'inscrivent dans celles de la communauté IDKIDS «WE ACT FOR KIRDS» qui agit Pour et Avec l'enfant et qui s'enracinent dans le Respect, le Partage et le Progrès que nous déclinons en réflexions et actions éducatives ancrées dans nos valeurs, pour l'enfant, les parents et l'ensemble de nos partenaires qui gravitent autour de notre mission, afin de **créer une communauté de co-acteurs du bien grandir de l'enfant**. Aujourd'hui, au-delà de la mixité sociale que permet ces lieux d'accueil, nous agissons en créant du lien social dans chaque projet, chaque réflexion et action au quotidien favorable à l'éveil et l'épanouissement harmonieux de l'enfant. Mais aussi à destination de tous les parents dans leurs réussites et leurs difficultés. L'efflorescence est comme un enrichissement qualitatif de l'environnement de l'enfant afin qu'il bénéficie d'une multitude de propositions éducatives enrichissantes et bénéfiques selon les étapes du développement individuel, qu'il cultive en fonction de ses besoins.

L'empathie

- Construire une relation affective de qualité.
- Favoriser l'accompagnement positif.
- Regarder et considérer l'enfant.



Pour vivre, un enfant a besoin d'amour. Les soins quotidiens ne suffisent pas. Osons être avec l'enfant dans une relation affective, douce, contenante et confiante.

Le respect du temps

- Respecter l'enfant pour ce qu'il est.
- Valoriser l'enfant.
- Vivre l'instant présent.



Nous faisons le choix de laisser toute la place à la créativité, la rêverie, le jeu, au temps dont il a besoin pour comprendre et ensuite assimiler sans tendre vers une sur-stimulation.

L'estime de soi

- Éveiller la curiosité et permettre l'expérience.
- Rassurer, stimuler et expliquer par le langage.
- Assurer des soins de qualité.



Nous nous autorisons à lui permettre toutes les expériences nécessaires pour devenir un être épanoui, autonome et en confiance à travers le respect des rythmes, les jeux proposés et les aménagements adaptés.

Le Vivre ensemble

- Créer un lieu de vie harmonieux, cohérent, réfléchi.
- Relier les lieux de vie de l'enfant.
- Ecouter et communiquer avec les parents.



C'est créer une communauté tout en permettant aux enfants et à leurs parents de prendre la place qu'ils souhaitent investir. Permettre aux enfants de vivre des moments collectifs avec les autres enfants accueillis et les professionnels sans jugement.

QU'EST CE QU'ÊTRE CO-ACTEUR ?

Nous nous positionnons volontairement comme co-acteur du bien grandir de l'enfant et non dans la co-éducation qui renvoie à un partage de l'éducation dans sa globalité. Cela permet de préserver la place de chacun : le parent dans sa responsabilité de l'entièreté de l'éducation, le professionnel dans une position d'accompagnant.

Chacun à sa place en complémentarité : les compétences des familles et l'expertise des professionnels, qui permettront de répondre aux besoins observés de l'enfant.

Cette relation de confiance au service de l'enfant permet aux professionnels de pouvoir répondre de manière individuelle à leurs besoins au sein du collectif. Ces réponses individualisées ainsi que la force du collectif vont permettre à l'enfant de bien grandir.

QU'EST CE QUE LE BIEN GRANDIR ?

Rigolo Comme La Vie définit le bien grandir comme le fait d'éveiller les potentiels de chaque enfant en respectant sa singularité et ainsi lui permettre de se construire pour devenir un être épanoui et libre de ses choix.

Aujourd'hui, les neurosciences nous permettent de comprendre le développement du cerveau de l'enfant et surtout de mesurer les impacts de l'environnement et de l'accompagnement de l'adulte sur ce développement.

Osons être avec l'enfant dans une relation affective, douce, contenante et confiante. L'enfant sera alors capable de déployer toutes ses capacités émotionnelles et intellectuelles.

2.1 - Les principes éducatifs développés au regard de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant Giampino.

Nous attachons une grande importance à la pédagogie et en faisons une priorité. C'est en cela que nous veillons à garantir une cohérence et une harmonie des pratiques professionnelles sur l'ensemble du réseau, par un projet éducatif commun autour de la raison d'être suivante : être co-acteur du bien grandir de l'enfant en créant du lien social et au service de la parentalité.

Les équipes des professionnels répondent aux besoins fondamentaux des enfants et sont en relation individuelle avec l'enfant au moment des temps forts (sommeil, repas, change...). Le rapport des 1000 premiers jours est le fil conducteur des formations et des collectifs..

La charte giampino fait partie intégrante de notre quotidien, nous avons la volonté que chaque principes de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant soient en lien avec nos 4 valeurs: **l'empathie, le vivre ensemble, le respect du temps, et l'estime de soi**, résultant d'actions concrètes auprès des enfants, voici quelques exemples de la crèche de Vendin le vieil :

TOUS LES PRINCIPES DOIVENT ÊTRE PERSONNALISÉS

VALEUR D'EMPATHIE	ACTIONS CONCRÈTES	VALEUR ESTIME DE SOI	ACTIONS CONCRÈTES
Principe 1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille	<i>Espace sécurisée pour l'adaptation/ Livret d'adaptation Transmissions du matin et du soir L'équipe s'adapte aux besoins des familles et accueille toutes les familles (sous tutelle, avec une déficience intellectuelle ou auditive). Des outils sont créés</i>	Principe 1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille	<i>Le support photos est utilisé dès l'espace accueil et dans les lieux de la crèche: pochettes à doudous et tétines, bannettes dans la salle de changes, devant la porte de la chambre. Chaque enfant a sa place</i>

	<i>(cahier de liaison, baby sign, langage adapté et simplifié) pour faciliter les échanges.</i>		
Principe 3 Je me sens accueillie quand ma famille est accueillie	<p><i>Les parents rentrent dans la crèche</i></p> <p><i>Prendre le temps avec chaque famille, dès l'adaptation . Le 1er contact, la 1ère rencontre où on prend le temps de la communication.</i></p> <p><i>Proposition d'ateliers parents/enfants</i></p> <p><i>L'espace parent: les temps de vie de crèche sont partagés en transparence aux parents</i></p>	Principe 2 J'avance à mon propre rythme j' ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace	<p><i>L'observation de l'enfant est notre outil de travail principal, nous adaptons ainsi nos postures, nos mots, pratiques du baby sign au quotidien.</i></p> <p><i>Les espaces sont modulés</i></p> <p><i>Accompagnement dans leur autonomie, leur capacité à faire seul: passage progressif du repas à bras, à la tablette et au passage à table, habillage, déshabillage</i></p>
		Principe 5 J'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles	<p><i>Espace snoezelen</i></p> <p><i>Proposition de semaines à thème: la musique, le goût, la semaine de la petite enfance, le modelage, les dessins sur les vitres</i></p> <p><i>EX: utilisation de techniques de peintures, atelier d'inspiration Andy Warhol</i></p>
Principe 4 J'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance	<p><i>Verbalisation des actes réalisés pour et envers l'enfant.</i></p> <p><i>Observation de l'enfant.</i></p> <p><i>Retranscription des anecdotes et activités de la journée sur la feuille de transmission afin d'en discuter avec le parent lors du départ de l'enfant.</i></p> <p><i>Encourager les enfants dans les temps de repas, de changes et d'éveil pour les aider à accomplir la tâche</i></p> <p><i>Les pratiques professionnelles sont adaptées: le bébé passe d'un repas donné dans les bras, à une position assise face à une tablette (technique des deux cuillères) pour ensuite aller seul à table</i></p> <p><i>Donner les moyens à l'enfant afin qu 'il ne se sente pas en difficulté</i></p>	Principe 6 Etre épanoui dans son environnement , dans ce qu'il en comprend et expérimente.	<p><i>Aménagement et adaptation des activités et proposition d'éveil en fonction du développement de chacun</i></p> <p><i>Être en sécurité avec les doudous et tétines à disposition</i></p> <p><i>la position phare de l'adulte</i></p> <p><i>Les jeux sont à disposition dans la salle</i></p> <p><i>Explorer la faune et la flore dans le jardin (coin potager, coccinelle, araignées, oiseaux, animaux de compagnie)</i></p> <p><i>Sensibiliser à la vie animale, ne pas écraser les petites bêtes, attrapper les araignées et les mettre dehors</i></p> <p><i>Amener la nature à l'intérieur de la crèche: boîte d'observation à insectes</i></p> <p><i>Création de bac sensoriel naturel: eau, fleurs, plantes aromatiques... et de cartes à planter</i></p> <p><i>Temps d 'observation à la fenêtre de la salle de vie</i></p>

		<p>Principe 4 J'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance</p>	<p><i>Pouvoir proposer à chaque enfant une réponse adaptée à son besoin par la diversité de nos pratiques (Baby sign, inclusion, éveil musical, Motricité libre):</i> <i>avoir le regard porté sur l'enfant, posture phare. Leur montrer qu'on a confiance en eux.</i> <i>L'enfant se ressource auprès de l'adulte (s'assoit sur ses genoux pour mieux repartir, comme une pompe à essence)</i> <i>Etre à l'écoute</i></p>
		<p>Principe 5 J'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles</p>	<p><i>Dans les jeux libres, l'enfant détourne les jeux de base, il est créatif, associe les jeux, fait preuve d'affordance. (Ex: l'enfant détourne le panier en casque de pompier, mettre des perls dans les contenants de la dinette)</i> <i>Manipulation du jeu selon son envie.</i></p>
VALEUR LE RESPECT DU TEMPS	ACTIONS CONCRÈTES	VALEUR VIVRE ENSEMBLE	ACTIONS CONCRÈTES
<p>Principe 2 J'avance à mon propre rythme j' ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace</p>	<p><i>les temps de repas et change sont individualisés</i> <i>Respect du sommeil de l'enfant : coucher et réveil échelonné en fonction des rythmes et besoins des enfants</i> <i>Aménager les espaces de vie pour favoriser le développement de l'autonomie chez l'enfant: présence d'un espace bébé ouvert</i> <i>Motricité libre: laisser l'enfant faire seul</i> <i>Libre action dans leur autonomie: habillage, déshabillage, passage à table, leur donner des petites missions: ranger les cuillères, apporter un biberon</i></p>	<p>Principe 3 Je me sens accueillie quand ma famille est accueillie</p>	<p><i>Le parent et l'enfant sont accueillis dans les espaces de vie par une professionnelle lors des transmissions</i> <i>Aménagement de l'espace sur les temps d'accueil du matin et du soir : prendre le temps de se séparer et de se retrouver.</i> <i>Actions parentalités: café des parents</i></p>
		<p>Principe 5 J'éveille mes sens grâce aux expériences</p>	<p><i>Explorer l'art par plusieurs fenêtres: littérature jeunesse, la musique, ateliers sensoriels, ateliers d'art-plastiques avec des supports</i></p>

		artistiques et culturelles	<i>différents, des postures différents lors du yoga (debout, allongé, sur le ventre, sur le dos, assis etc.). Utiliser les semaine à thème en support: musique, goût, de la petite enfance, semaine des grands parents (venue d'un papi clown)</i>
Principe 7 : pas de projection de l'enfant dans ce qu'il fait : lien avec le développement et ses talents	<p><i>Accueil dans la singularité: pas de noms étiquettes apposés aux enfants. Observation individuelle et non collective pour adapter nos actions</i></p> <p><i>Valoriser l'acte individuel, ne pas attendre de production, de résultats</i></p> <p><i>Ex: afin de faciliter son évolution, nous avons proposé à une enfant qui ne marchait pas de suivre les marcheurs</i></p> <p><i>Proposition de jeux non faite en lien avec le genre de l'enfant mais plutôt en fonction de ses besoins et envies</i></p> <p><i>Pas de stéréotypes posés dans les déguisements</i></p> <p><i>pas de stigmatisation dans les vêtements de rechanges</i></p>	Principe 8 : j'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.	<p><i>La crèche est rangée, nettoyée, organisée</i></p> <p><i>Un visuel clair: aménagement d'un espace régulier pour donner envie à l'enfant. Ranger pour mieux jouer, les jeux sont mis en scène pour donner envie dès l'accueil le matin</i></p> <p><i>Réaménagement au cours de la journée pour redynamiser</i></p> <p><i>Le tri des bannettes, paniers, tiroirs et armoires</i></p> <p><i>Chaque objet a sa place: caisses pour les chaussures, pochettes à doudous, bannettes pour vêtements...</i></p>
PROFESSIONNALISATION ET VALORISATION DU PROFESSIONNEL DE LA PETITE ENFANCE : excellence métier et convictions professionnelles sur le sens de nos pratiques et relecture (posture prof dans l'intérêt de l'enfant)			
Principe 9 pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités	<p><i>Formations en fonction des besoins des enfants et des professionnels, collectif deux fois par an, supervisions toutes les 6 semaines</i></p> <p><i>réunions hebdomadaires Des réunions d'équipe sont régulièrement organisées afin d'aborder les besoins du moment de chaque enfant afin d'adapter au mieux ce que nous mettons en place.</i></p>		
Principe 10 j'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent	<p><i>journée pédagogique une fois par an,</i></p> <p><i>click and learn...</i></p>		

aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur ai confié par mon / mes parents	<i>Réunion de territoire Journée pédagogique Les temps de détachement hebdomadaires sont posés pour chaque membre de l'équipe Les entretiens de suivi: EAP,ESP,EP La mobilité de solidarité Une attention particulière est posée dès l'intégration d'un nouveau collaborateur pour faciliter la cohésion de l'équipe et la formation. (utilisation du livret d'accueil collaborateur ou stagiaire) Volonté de cohérence éducative: partage de nos observations professionnelles et du sens à y poser Partage des ressources pédagogiques: livres, articles, site internet</i>		
--	---	--	--

2.2 Les dispositions prises pour assurer l'accueil quotidien des enfants

CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL AU SEIN DE LA CRÈCHE AVEC ET ENTRE LES ENFANTS

Favoriser les interactions entre enfants dès le plus jeune âge, permet aux enfants de développer des compétences psychosociales nécessaires à la vie en société. Au sein de la crèche, adultes et enfants se rencontrent, partagent, interagissent. La crèche est avant tout un lieu de rencontres, de partage, d'échanges, de convivialité, de liens et d'expériences, d'émotions, d'aventures, de don. Chacun avec ses différences permet à l'autre de grandir.

Favoriser les interactions positives, prendre en compte l'individuel dans le collectif. Pour reconnaître les autres, il faut que l'enfant se reconnaisse lui-même. L'adulte doit pouvoir prendre en compte l'individu dans le collectif. Il ne suffit pas d'être ensemble dans une pièce pour créer du lien social. C'est bien en favorisant les interactions, en soutenant la construction des relations sociales entre enfants, en régulant les émotions qui y circulent, que le vivre ensemble s'installe. Les règles de vie sécurisantes et contenantantes permettent de poser un cadre dans lequel adultes et enfants peuvent trouver leur place.

Nous **favorisons l'organisation avec des groupes d'âge** mélangés afin que les enfants puissent développer des interactions entre eux et proposer aux enfants d'expérimenter les relations sociales : permettre l'imitation, aller à la rencontre de l'autre, travailler la capacité à négocier, à se décentrer pour prendre en compte autrui, résoudre un conflit, permettre à l'enfant de se positionner dans un groupe.

En lien avec la Charte Giampino nous développons particulièrement **le principe 2 : J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin qu'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et exercer mes multiples capacités.**

Déroulé d'une journée type

- Accueils échelonnés du matin (en fonction des besoins des familles): temps de transmission sur la nuit de l'enfant et les informations à avoir afin de s'adapter au mieux aux besoins de l'enfant. L'espace de jeux est aménagé pour donner envie aux enfants d'aller jouer. Une professionnelle est présente au sol et une autre accueille les enfants
- Vers 9h30, une fois que tous les enfants sont arrivés : rassemblement (nous nous réunissons sur un tapis avec la chanson "Tous ensemble sur le tapis" afin de chanter la chanson du bonjour, chanter des comptines et/ou lire des histoires. C'est le moment où nous proposons à l'enfant de poser sa tétine dans la boîte pour faciliter l'expression orale.
- Vers 9h45 : collation avec un verre d'eau selon l'envie de l'enfant.
- Vers 10h : temps d'ateliers, de jeux dirigés ou libre proposés dans les différents espaces de vie de la crèche
- Vers 11h Rangement des ateliers et de la crèche en chansons avec le tablier "Jean Loup": " il est temps de ramasser....", "Y' a pas qu' moi qui range bien, je vois... qui range!"
- Puis c'est un moment calme: histoires, chansons, ou moment baby sign pour apprivoiser les signes en s'amusant grâce aux portes clés créés par l'équipe.
- A partir de 11h15/11h30 : Temps de repas dans le respect du rythme de l'enfant et de son autonomie. le repas est pris dans les bras, en face à face, avec un support tablette "plateau petit déjeuner" (techniques des 2 cuillères) pour faciliter l'apprentissage avant le passage à table.

- Temps calme et de jeux libres le temps des changes et passages aux toilettes
- Aux alentours de 13h : temps de sieste avec réveils dans le respect du rythme de l'enfant
- Vers 15h30/15h45 : temps du goûter
- Dès 16h30 : accueils échelonnés du soir avec échange entre professionnels et parents sur la journée de l'enfant (anecdotes, activités, alimentation, sommeil, hygiène, santé, etc...). Une professionnelle est chargée de partager les retours aux parents et une ou 2 autres accompagnent les enfants dans des jeux libres ou posés selon les besoins des enfants.

L'ensemble de la journée est rythmé par des temps de transition, de rangement, de regroupement afin de garantir la sécurité affective des enfants avec des repères d'espace, de personnes (référence à la journée et adulte phare) et de temps.

Les horaires du déroulé de journée sont approximatifs. Ils varient selon les heures d'ouverture et de fermeture des structures. Mais aussi, des contrats d'accueil des familles et surtout, des observations des besoins des enfants dans la vie collective.

2.3 Les dispositions prises pour assurer le soin

2.3.1 Les modalités de délivrance des soins spécifiques et d'accueil de l'enfant malade ou présentant un handicap ou une affection nécessitant une attention particulière

Conformément à l'article L 2111-3-1 du Code de l'Action Sociale et des familles, “

“Dans le cadre des modes d'accueil du jeune enfant mentionnés au I de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles, les professionnels prenant en charge les enfants peuvent administrer à ces derniers, notamment lorsqu'ils sont en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques, et à la demande de leurs représentants légaux, des soins ou des traitements médicaux dès lors que cette administration peut être regardée comme un acte de la vie courante au sens des dispositions de l'article L. 313-26 du même code, que ces soins ou traitements ont fait l'objet d'une prescription médicale et que le médecin prescripteur n'a pas expressément demandé l'intervention d'un auxiliaire médical”.

L'administration des médicaments, hors situation d'urgence n'est pas obligatoire et doit rester exceptionnelle.

A ce titre les parents sont invités à demander à leur médecin traitant une prescription du traitement (par exemple antibiotique) en deux prises (matin et soir) à administrer à domicile.

En cas d'administration d'un médicament (**plus particulièrement l'antipyrétique**) à la maison, les parents en informeront la Structure en précisant le nom ou type de médicament, la posologie, l'heure de son administration à l'enfant, ainsi que l'état général de l'enfant.

Si le médecin a prescrit un traitement dont au moins une prise est à administrer en structure, la direction et l'équipe se réfèrent à son Référent Santé accueil et inclusion et applique de manière stricte le protocole repris en annexe sur l'administration des traitements et ou médicaments.

2.3.2 Le projet d'Accueil Individualisé (PAI)

C'est le Référent Santé Accueil Inclusif de la structure qui assure la visite, l'admission des enfants de moins de 4 mois ou ceux porteurs d'un handicap, d'une maladie chronique ou de tout problème nécessitant un traitement ou une attention particulière. Le cas échéant, il met en place ce projet d'accueil individualisé (PAI) ou y participe en concertation avec le parent, la structure voire le milieu spécialisé si possible.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap doit être préparé avec les parents, l'équipe et le médecin référent de crèche. Nous élaborons un Projet d'Accompagnement individualisé (PAI) en fonction des besoins de l'enfant. Ce PAI permet d'instaurer un cadre rassurant et professionnel.

Il offre la possibilité à l'enfant d'évoluer en milieu ordinaire. Ce PAI renforce l'importance d'un travail d'accompagnement en soutien à la parentalité. La crèche, où chaque enfant a sa place, peut être une nécessité pour les parents d'un enfant en situation de handicap. C'est une manière pour eux d'être un parent comme un autre, dans un lieu d'éveil et non un lieu médical.

Le PAI est signé par les représentants légaux, le médecin traitant, et le RSAI (Référent Santé Accueil et Inclusion) et la directrice de la crèche. Les représentants légaux sont tenus de prévenir la responsable de la crèche par écrit de tout élément nouveau modifiant les besoins de l'enfant, afin de réactualiser le PAI.

2.3.3 Les modalités en cas d'accident

En cas d'urgence, les secours (pompiers et/ou SAMU) seront appelés et les premiers gestes d'urgence seront donnés par l'équipe selon le protocole d'urgence repris en annexe . Les parents seront avertis dans les plus brefs délais.

2.4 Les dispositions prises pour assurer le développement

Nous mettons en œuvre des moyens efficaces pour permettre **le développement des enfants** présents au sein de nos structures avec notamment une diversification de notre matériel éducatif. L'enfant a besoin que l'on reconnaisse et que l'on respecte ses besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime et d'accomplissement de soi, en apportant des réponses adaptées.

C'est par l'observation et une communication adaptée que nous identifions ces besoins.

L'OBSERVATION

Par sa posture d'adulte phare, le professionnel est à hauteur de l'enfant et facilite ainsi l'observation.

L'observation reste un outil essentiel et fondamental qui nous permet de porter une attention individuelle et ainsi répondre de manière adaptée aux besoins des enfants.

Cette attention individuelle nous permet d'accompagner l'enfant, de garantir la cohérence du travail d'équipe et d'enrichir les échanges avec les familles.

Rigolo Comme La Vie fait le choix d'avoir des équipes pluridisciplinaires qui permettent de croiser les regards, d'enrichir les échanges dans la prise en charge de l'enfant et dans la manière de répondre à ses besoins.

LA COMMUNICATION

L'enfant est un être social, il a besoin d'échanger et d'interagir avec les autres pour bien grandir. La communication verbale, non verbale, para-verbale favorise et développe le câblage du cerveau.

Chez Rigolo Comme La Vie, nous portons donc une attention particulière sur chaque mot.

Nous mettons des mots justes, adaptés sur les actions du quotidien et sur les émotions des enfants. Cette verbalisation va permettre à l'enfant de se découvrir, de prendre conscience de son identité. Cette communication passe également par les gestes, les mimiques (communication non verbale) et le ton de la voix (communication para verbale).

Au-delà de la verbalisation, les professionnels chez Rigolo Comme La Vie utilisent la communication gestuelle associée à la parole. C'est un outil incontournable qui permet au tout petit de se faire comprendre avant l'arrivée du langage verbal et à l'adulte de décoder les besoins qu'il exprime. Chez l'enfant plus grand, elle permet de soutenir le développement du langage. Cette communication ne se substitue pas au langage verbal.

Pour bien grandir, les professionnels ont également à cœur d'utiliser la communication positive. Les phrases sont formulées de façon positive, ce qui n'exclut pas de dire non ou

d'exprimer notre désaccord : par exemple, nous dirons "parle tout bas" au lieu de "ne crie pas", "je préfère que tu poses le jeu au sol" au lieu de "ne jette pas". Elle s'ajoute à un accompagnement positif qui permet de valoriser les réussites de l'enfant, de partir de ce qu'il est capable de faire pour ne pas le mettre en échec.

La motricité libre.

Dans cette notion de bien grandir, nous avons à cœur de respecter le rythme de développement de chaque enfant au travers du concept de motricité libre. L'adulte laisse libre court à tout mouvement spontané de l'enfant sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. La motricité libre apporte une sécurité interne suffisante qui va amener l'enfant à une plus grande aisance corporelle, une estime de soi solide, un développement plus harmonieux et fluide. Par notre accompagnement au quotidien, dans nos aménagements d'espace et nos propositions éducatives, l'enfant apprend par lui-même et acquiert une meilleure perception de ses capacités.

Le jeu chez Rigolo Comme La Vie

Chez Rigolo Comme La Vie, nous avons comme ambition un projet avec des propositions éducatives variées et adaptées aux besoins des enfants. L'enfant peut alors expérimenter différentes situations en fonction de ses sources d'intérêt, de ses appétences. Ce projet efflorescent a vocation à s'adapter aux besoins évoluant des enfants. Il permet à l'enfant d'expérimenter diverses situations et de développer des compétences psycho-sociales, psycho-motrices, psycho affectives (mixité sociale, intergénérationnel, atelier éveil musical, ...).

Le jeu est une « activité d'ordre physique ou mental, non imposée, ne visant aucune fin utilitaire, et à laquelle on s'adonne pour se divertir, en tirer un plaisir » (définition LAROUSSE). Le jeu est universel, inné, spontané et permet à l'enfant de se développer. L'enfant a un besoin inné de jouer, de se socialiser, d'apprendre et de découvrir. Le jeu a un rôle éducatif, social, cognitif et thérapeutique. Le jeu est l'activité principale de l'enfant. C'est d'ailleurs un droit fondamental inscrit dans la convention internationale des droits de l'enfant (article 31). Chez Rigolo Comme La Vie, l'activité ludique a donc naturellement sa place à tout moment de la journée. Le jeu est incontournable dans l'éveil de l'enfant. L'enfant a besoin d'expérimenter pour apprendre, il s'approprie à son rythme la réalité du monde, apprend à appréhender et à « gérer » ses émotions. C'est au travers du jeu qu'il expérimente et développe des compétences et habiletés qu'il transfère ensuite dans son quotidien et sa compréhension du monde. Il est donc important et primordial de favoriser ces multitudes de supports ludiques.

Chez Rigolo Comme La Vie nous souhaitons soutenir ces temps ludiques par :

a) L'aménagement de l'espace

Valoriser le jeu de l'enfant passe par la réflexion autour de l'aménagement d'un environnement de vie qui soit ludique, réfléchi et sécurisant. Les professionnels réfléchissent donc à l'aménagement de l'espace qui propose un matériel de jeu et des meubles adaptés et accessibles. Il est défini en fonction de nos choix éducatifs et pédagogiques. Les professionnels choisissent soigneusement les jouets, réfléchissent à l'aménagement et pensent la place et le rôle de chacun. Chaque enfant pourra alors s'y mouvoir en fonction de son propre développement et ressentir le plaisir du jeu. Les espaces sont clairs, organisés et peu encombrés. Le rangement est important car il est un repère essentiel pour l'enfant : tout est toujours à la même place. Les espaces sont aménagés avec des "coins spécifiques" (jeux symboliques, moteurs, coin lecture,...). En accès libre toute la journée, l'enfant ne doit pas avoir besoin de l'adulte pour y accéder, le matériel ludique est à disposition de l'enfant : les jeux doivent être accessibles, à hauteur d'enfants, leur accès doit être réfléchi. Nous limitons la sur stimulation sensorielle pour l'enfant, notamment au niveau visuel. Nous faisons le choix d'espaces clairs, sobres sans affichage décoratif. Nous préférons mettre en avant les réalisations et créations des enfants de manière ponctuelle.

L'espace est accueillant. Tout est prêt quand les enfants arrivent. Il doit donner envie. Il peut aider à la séparation, encourager l'exploration, faciliter l'activité ludique et permettre des aménagements d'espaces moteurs mais également de repos. L'aménagement chez Rigolo Comme La Vie favorise la découverte et l'expérimentation dans des espaces sécurisés et confortables. Nous préférons les espaces de jeux ouverts, en limitant les barrières. Faisons confiance à l'enfant, autorisons-le à aller et venir entre les différents espaces et expérimenter librement. C'est par l'observation que les professionnels modulent l'aménagement. En fonction des besoins de chacun, les espaces évoluent. Essayer, créer, inventer, moduler, cloisonner et décroisonner : l'aménagement de l'espace doit être régulièrement questionné et réajusté selon les intérêts et les évolutions du groupe.

A Saint-Amand, l'équipe réfléchit à l'aménagement de l'espace lors des réunions d'équipe avec les observations de chaque professionnel. Il se décide de manière réfléchie et est pensé dans sa globalité pour créer des repères sécurisant à chaque enfant et quel que soit son âge.

L'équipe se relie et améliore cet aménagement en fonction de l'évolution du groupe d'enfant et du projet pédagogique de l'année. Il est important que cet aménagement soit fixe et stable afin que l'enfant puisse se créer des repères qui le sécurisent.

Nous avons fait le choix de mettre un "parc" dans notre salle de vie. Celui-ci permet de sécuriser les bébés à différents instants de la journée et quand le besoin se fait sentir.

Néanmoins, ce parc est exploité par petits et grands durant une grande partie de la journée. Il se transforme en espace moteur, en espace cocoon, en espace de jeux selon les besoins de chacun. Il est avant tout un espace de "vivre ensemble" où petits et grands créent du lien.

b) Le jeu libre et la place de l'adulte

Le jeu libre, ou initié par l'enfant, est une activité que l'enfant fait par lui-même, sans intervention ou planification de l'adulte. C'est la base de jeu de l'enfant. Cette activité ludique libre est essentielle dans le développement de l'enfant car elle favorise sa pensée créative, son imaginaire et ses compétences. Pour favoriser cette activité naturelle chez l'enfant, il est nécessaire de mettre à disposition du matériel ludique, comme évoqué dans la première partie, mais également, que la posture de l'adulte permette à l'enfant de s'investir entièrement dans son jeu. Les adultes doivent être vus et visibles de tous, leurs places et leurs visibilitées sont des régulateurs de répartition des enfants : c'est la notion de "l'adulte phare". Les enfants jouent seulement là où le regard de l'adulte éclaire ». Les adultes doivent réfléchir à leur positionnement et se répartir dans l'ensemble de la pièce. Cela répond à un besoin de sécurité affective. Cela ne veut pas forcément dire jouer avec, mais être un «phare» tranquille et bienveillant. La notion d'adulte phare renvoie à une posture physique (être assis à la hauteur de l'enfant,...) mais également psychique (répondre aux sollicitations de l'enfant). L'adulte doit être contenant, sécurisant et également totalement disponible pour les enfants. Par ce positionnement, l'adulte envoie à l'enfant des sourires, des signes de reconnaissance (regard, parole) pour le sécuriser, l'encourager et le laisser en autonomie dans ses relations et interactions.

A Saint Amand, chaque matin, l'espace est aménagé avec des jeux (symboliques,encastremets, moteurs, sensoriels...) afin que chacun puisse avoir envie d'aller jouer dès son arrivée, que l'espace soit accueillant pour l'enfant et sa famille, de répondre aux besoins de chacun et de faciliter la séparation.

Il est important de restructurer les espaces et renouveler, au cours de la journée, les jeux mis à disposition. Néanmoins, ils nous arrivent de faire le choix (de temps en temps) de ne pas mettre de jeux afin d'observer les enfants se créer et inventer leurs propres jeux.

Un choix a été fait par l'équipe autour du livre: Celui-ci est laissé, tout comme les jeux, à disposition des enfants(du plus jeune aux plus grands...) de manière continue.

Ces livres sont dans un espace défini comme un espace lecture, un espace cocoon, un espace calme.Cet espace permet de répondre aux besoins de chaque enfant tout au long de la journée et de familiariser l'enfant dès son plus jeune âge avec le livre et le respect de celui-ci.

c) Les ateliers proposés par les professionnels

Un atelier, c'est se mettre en mouvement à plusieurs, en se projetant, pour expérimenter sans enjeux. Chez Rigolo Comme La Vie, les professionnels proposent au cours de la journée des ateliers. L'enfant est libre de choisir et de décider lorsque son atelier se termine. Il a le droit de changer d'avis. Même s'il est à l'initiative du professionnel, il doit répondre aux besoins observés de l'enfant. C'est pourquoi, il est important de bien connaître l'enfant, savoir où il en est dans ses acquisitions et ses besoins à l'instant T. L'adulte est un guide qui prépare le terrain.

Il propose du matériel à l'enfant pour répondre à son besoin de jouer, d'apprendre et d'expérimenter. L'atelier n'est jamais imposé. L'enfant avance à son rythme, le professionnel réajuste en observant les réactions de l'enfant. Plusieurs ateliers peuvent être proposés en même temps, permettant à l'enfant de vivre un parcours de découvertes selon ses envies. Ces ateliers proposés sont avant tout des moments privilégiés entre l'adulte et un petit groupe d'enfants. Ce sont des incitations à la découverte, au rire, au plaisir de partager un moment ensemble, à la créativité ...

A la crèche de Saint Amand, nous proposons des ateliers qui répondent aux besoins:

- moteurs: parcours moteur, tunnel, toboggan, jeux extérieurs, cerceaux.. où s'exercent la motricité globale et la motricité libre
- sensoriels: espace inspiration snoezelen, musique, plumes, bulles, relaxation, pâte à patouille, à modeler, à sel, peinture avec les mains et le corps, manipulation (bouchons, graines...)
- cognitifs: puzzles, jeu de loto, jeu de société, livres, imagier
- d'expérimentation: inspiration montessori

Le rangement est un moment à part entière dans le temps de jeu, qu'il soit libre ou sous forme d'atelier. Il encourage l'autonomie : l'enfant range et se sert seul. Ranger permet de conclure et de mettre une fin au jeu. Le rangement ne doit pas être trop fréquent afin de ne pas couper les jeux des enfants, ni trop rare qui pourrait le mettre en insécurité physique et psychologique.

Au travers de cette première partie, on mesure qu'être co acteur du bien grandir du jeune enfant passe par des convictions pédagogiques et sanitaires nécessaires pour éveiller les potentiels et permettre à chaque enfant de développer son identité dans le collectif. Ces actions au quotidien garantissent la prise de conscience de soi, contribuent à ce que l'enfant ait confiance en lui. Cette contribution ne se fait pas qu'en fonction des moyens mais aussi et surtout dans la manière d'être de l'adulte au quotidien. C'est ce qu'on appelle chez Rigolo Comme La Vie la posture professionnelle. Nous sommes convaincus qu'il ne suffit pas d'être dans le faire mais surtout d'être dans l'Être tant physiquement que psychiquement. La posture

professionnelle est un état d'esprit à travers lequel chaque professionnel est convaincu de ce qu'il est et de ce qu'il fait pour et avec l'enfant au quotidien. Le professionnel incarne le projet et porte les valeurs dans chaque action menée auprès de l'enfant et de ses parents. L'association de professionnels engagés et des outils et moyens adaptés permet de favoriser l'estime de soi de l'enfant, essentielle pour lui permettre d'aller de l'avant, d'expérimenter, de jouer, de gagner en autonomie... : de bien Grandir

2.5 Les dispositions prises pour assurer le bien être

Rigolo comme la vie est garant du bien-être de l'enfant à travers l'accompagnement quotidien des besoins fondamentaux de l'enfant: besoins physiologiques, affectifs, de repères...

• Les besoins physiologiques

Ils regroupent les soins d'hygiène, de repas, le sommeil, d'activité physique. La réponse et l'accompagnement de ses besoins sont primordiaux pour l'enfant et conditionnent son épanouissement et son bien-être quotidien.

Quel que soit le besoin physiologique, les professionnels accompagnent chaque enfant dans le Respect de leur rythme individuel pour le reconnaître dans sa "singularité" dans ce qu'il est et dans ses potentiels.

C'est comme cela que l'enfant gagne en estime de lui-même.

• Les soins d'hygiène

C'est un moment privilégié entre le professionnel et l'enfant. Ils sont réalisés de manière à respecter l'intimité des enfants et leur permettre d'être acteurs de ce moment. Les professionnels veillent à valoriser et à prendre le temps avec les enfants. Ils peuvent se déshabiller et s'habiller, aller chercher et ranger leurs affaires, prendre une couche, monter seul au plan de change sous le regard bienveillant et la sécurité de l'adulte.

Le professionnel adapte en permanence son accompagnement à l'évolution de l'enfant notamment dans le passage de la couche aux sous-vêtements, en lien avec les parents.

• Le sommeil

Le sommeil est un besoin commun chez les enfants, cependant, il y a des manières différentes d'y répondre. Nous portons un intérêt à reconnaître le rythme et le cycle de chaque enfant, et d'éventuels rituels pour lui permettre d'accéder à l'endormissement et au sommeil plus facilement.

Chez Rigolo Comme La Vie, toutes nos structures disposent de chambres. Quel que soit le type d'accueil (régulier ou occasionnel), chaque enfant à un lit identifié pour

répondre à son besoin de repère. Toutefois, nous laissons la possibilité à l'enfant de se reposer ou de s'endormir dans les espaces "cocooning" en salle de vie.

Les temps de repos et de sieste sont proposés en fonction des signes de fatigue observés par les professionnels. Cela se traduit par un coucher et réveil échelonné. Pour garantir la sécurité physique et affective des enfants, mais aussi la qualité de sommeil de tous les enfants, un professionnel accompagne tout le temps de la sieste. Le temps de sommeil des plus petits est sécurisé par un temps de passage régulier des professionnels, défini dans nos protocoles.

• **Le repas :**

Le lien avec les parents est essentiel pour garantir une cohérence pour l'enfant entre la maison et son accueil à la crèche.

Répondre aux besoins des enfants sur le plan de l'alimentation passe par une connaissance approfondie des notions d'équilibre alimentaire et de l'évolution de l'alimentation du jeune enfant .

La poursuite de l'allaitement maternel est facilitée au sein de toutes nos crèches. Nos professionnels sont formés pour l'accompagnement des mamans qui peuvent venir allaiter leur enfant ou apporter leur lait selon nos protocoles. Tout est mis en œuvre pour faciliter ce moment.

Nous faisons le choix d'être dans une relation individuelle et de proximité avec l'enfant lors de la prise des repas. Le professionnel propose en fonction de ses observations, l'installation qui répond au mieux aux besoins de l'enfant (repas pris à bras, en "poire", à table). Le choix de notre mobilier, à hauteur d'enfant, lui permet de se mouvoir en toute sécurité sans être contraint : il n'y a pas de transat ni de chaises hautes. Nous souhaitons aussi que ce moment de repas soit un moment de partage et de plaisir pour l'enfant. Les échanges sont facilités par des petits groupes à table, accompagnés d'un adulte présent tout le temps du repas. Le professionnel propose l'intégralité du repas et l'enfant est libre de le déguster comme il le souhaite.

Les enjeux autour des soins, du sommeil, des repas ne se résument pas uniquement à des réponses physiologiques. L'accompagnement dans tous ces moments garantit à l'enfant une image de lui positive et valorisante, une plus grande confiance en lui et par conséquent, participe à la construction de son estime de lui.

• **Les besoins de sécurité :**

Il s'agit de la sécurité physique autour de l'aménagement de l'espace que nous

aborderons dans le paragraphe suivant, et de la sécurité affective de l'enfant liée à la notion de repère.

La sécurité affective de l'enfant est nécessaire pour que celui-ci soit épanoui au sein de nos structures.

Ce sont les premiers échanges qui vont permettre que cette sécurité affective se développe. Nous profitons donc de l'adaptation pour créer une relation d'attachement suffisamment sécurisée en mettant en place la référence individuelle de l'enfant.

L'**ADAPTATION** est importante pour bien connaître l'enfant, rassurer le parent, prendre le temps d'écouter l'histoire de la famille. Comment nous professionnels nous nous adaptons à l'enfant (respect des repères, du rythme, de l'alimentation), et notamment sa 1^{ère} année où la réponse aux besoins primaires va lui garantir une sécurité affective. Cette phase d'harmonisation varie en fonction des besoins des enfants et des parents. La relation de confiance s'instaure entre la famille et les professionnels de la crèche. L'idée est de progressivement permettre à l'enfant et au parent de se séparer afin que chacun puisse s'épanouir.

La **référence** est un moyen de répondre au besoin d'attachement de l'enfant (repère de personne). Les référents sont des interlocuteurs privilégiés et des repères pour les enfants et leurs parents. Ils sont source de sécurité et d'apaisement. Lors de la période d'adaptation, l'enfant et ses parents sont accueillis par un référent qui répond à ces besoins. Le référent permet à l'enfant de s'ouvrir aux autres enfants et à tous les professionnels de la crèche. C'est ainsi que l'enfant n'est pas dans une relation exclusive avec son référent et est épanoui même en son absence.

Au-delà d'une référence individuelle, il peut y avoir, en fonction de l'organisation et/ou de la taille de la structure, une référence dite de "groupe" inscrite dans la durée, qui permet une continuité dans l'accompagnement de l'enfant au quotidien (dans les soins, les propositions éducatives...).

Le référent porte psychiquement l'enfant dans la manière de le soutenir, de le regarder, dans ses expériences, et dans son ouverture aux autres, tout en étant contenu physiquement par un portage de qualité et adapté à ses besoins.

a) repères de personne

Maintenant que l'enfant est dans une relation de confiance individuelle, il va pouvoir explorer l'espace tout en ayant toujours besoin d'un regard privilégié et sécurisant. Chez Rigolo Comme La Vie, cela se traduit par la posture d'adulte phare. Le regard de l'adulte éclaire le jeu de l'enfant et le sécurise. Ce regard porté par le professionnel lui permet de développer sa confiance en lui pour aller vers l'autre et expérimenter.

b) repères dans l'espace

Chez Rigolo Comme La Vie, l'aménagement favorise la découverte et l'expérimentation dans des espaces sécurisés et confortables. Chaque enfant peut se mouvoir en fonction de son propre développement. Les espaces sont clairs, organisés, peu encombrés. L'espace est accueillant, doit donner envie. Il peut aider à la séparation, encourager l'exploration. L'aménagement de l'espace est modulé par l'observation des professionnels afin de répondre aux besoins des enfants. Toutefois, nous sommes attentifs à ne pas changer l'aménagement trop souvent au risque de ne plus être le repère sécurisant.

c) repères dans le temps

Les repères sont un ensemble d'actes qui permettent d'apporter une sécurité interne à l'enfant par leur répétition

La journée est ritualisée par des moments prévisibles, répétitifs et habituels qui permettent à l'enfant d'appréhender la venue d'un événement. Il y a du sens dans chaque moment du déroulé de journée. Ainsi l'enfant devient acteur du temps qui passe et ne le subit pas.

Chaque temps fort est réfléchi en équipe en s'appuyant sur des théories, des connaissances et des convictions pédagogiques. Les temps de transition sont tout aussi importants que les grands temps forts car ils permettent de passer à un autre moment.

Ils peuvent être générateur de stress s'ils ne sont pas réfléchis, pensés, organisés, anticipés tout comme les temps forts du déroulé de journée.

C'est au travers du déroulé de journée et de l'accompagnement de l'adulte que le cadre est posé et permet ainsi à l'enfant d'éveiller sa curiosité, ses potentiels, de développer sa capacité à faire seul.

Le cadre n'est pas figé et s'adapte bien au rythme et aux besoins de l'enfant en lien avec une observation fine de l'équipe.

Le temps de l'adulte n'est pas le temps de l'enfant .

• Les besoins d'estime et d'appartenance

Appartenir à un groupe c'est être identifié individuellement dans celui-ci par ses forces, ses potentiels pour nourrir le groupe.

Chez Rigolo Comme La Vie, tout est mis en œuvre pour faire que l'enfant se sente attendu, exister, reconnu comme un être à part entière par un ensemble d'attentions : un casier personnel, une photo sur son lit dans le dortoir, ...

Pour contribuer à son estime, l'enfant a besoin qu'on le regarde, qu'on le considère. Lorsque nous nous adressons à l'enfant, nous nous mettons à sa hauteur, nous lui disons "tu", nous le nommons par son prénom. Les professionnels se doivent d'avoir un discours valorisant et rassurant dans ses réussites comme dans ses échecs "tu peux être fier de toi".

• Les besoins d'accomplissement

On entend par accomplissement, le fait de s'occuper en vue de se réaliser : c'est laisser la possibilité à l'enfant de développer tous ses potentiels. "Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie".

Ce besoin est conditionné par la satisfaction des besoins évoqués précédemment.

2.6 Les dispositions prises pour assurer l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle

La première mission de l'équipe est d'assurer la sécurité physique, psychique et affective de votre enfant en votre absence. L'équipe veille à mettre en place des temps d'éveil adaptés qui répondent à ses besoins individuels.

Chez Rigolo Comme La vie, différents ateliers sont proposés afin d'assurer **l'éveil artistique et culturel** des enfants sous différentes formes.

Voici des exemples mis en place à la crèche de Saint Amand :

- **ateliers artistiques en lien avec les semaines de la petite enfance, semaine du goût, semaine de la musique, carnaval, l'évolution des saisons...Selon la thématique, nous pouvons montrer des oeuvres d'art, sous forme d'affiche(inspiration Andy wharol, peinture)**
- **Eveil musical: manipulation, création instruments, écouter des instruments de musique(violon, guitare, piano, orgue de barbarie...), écouter de la musique au poste, écouter les différentes sonorités**

- **laisser au quotidien l'enfant être créatif dans ses jeux, l'affordance est le meilleur exemple. Les jeux libres, les déguisements,**
- **Voici le matériel pédagogique proposé : peinture, crayons, craies, gommettes, colles, pâte à modeler, le land art : récupération des éléments naturels pour créer des décors et les manipuler**

Un partenariat avec les musées et le théâtre de Saint Amand les Eaux pourrait être envisagé.

Aussi, les thématiques des activités proposées au sein des établissements Rigolo Comme La Vie évoluent durant l'année. Cela permet aux enfants de découvrir plusieurs univers.

Lors des moments festifs ou pour des besoins en lien avec le projet éducatif, la structure peut faire appel à des parents pour présenter leur talent (musique , atelier cuisine...).

2.7 Les dispositions prises pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

Les enfants évoluent dans un espace sécurisé et explorent de manière libre les jeux.

Sont à ce titre prises notamment des dispositions pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons » conformément à l'article R.2324-29 du Code de la Santé publique.

A titre d'exemple, les jeux sont accessibles à tous les enfants et notamment les jeux d'imitation et les jeux de déguisement. Les professionnels sont particulièrement sensibilisés et sensibilisent les parents à la nécessité pour chaque enfant de choisir le jeu de son choix peu importe son genre. L'aménagement des espaces de nos structures est réfléchi en ce sens.

A la crèche de Saint Amand, les jeux symboliques comme les poupées, la dinette sont utilisés par tous les enfants, idem pour les jeux de construction sources d'estime de soi. Chacun a le droit d'exprimer ses émotions et nous encourageons l'enfant à les nommer (ex: un garçon a tout autant le droit de pleurer qu'une fille).

Les professionnelles s'adressent de la même façon aux deux genres.

La malle à déguisements est très variée: robes de princesses, chevalier, animaux divers. Nous retrouvons souvent les garçons et les filles portant des robes, des chaussures à talons.

Les attitudes professionnelles non genrées peuvent faire émerger demain des professions qui sont aujourd'hui plus représentées par un sexe. Ex: un homme sage-femme ou une femme chauffeur de camion.

Dans les discours que nous tenons aux familles, les professionnelles encouragent à donner tous types de jeux sans accorder une importance au genre. Nous mettons en avant les aspects éducatifs: travailler la motricité fine, l'imitation, dans le partage des jeux.

Nous pensons que transmettre dès le plus jeune âge une culture de l'égalité participe à une prévention du sexisme.

Partie 3 – Le Projet d'accueil

La première mission de l'équipe est d'assurer la sécurité physique, psychique et affective de votre enfant en votre absence. L'équipe veille à mettre en place des temps d'éveil adaptés qui répondent à ses besoins individuels.

3.1 Les accueils proposés

Types d'accueil

- Occasionnel
- Régulier
- Urgence exceptionnelle (événement non prévisible : ex : hospitalisation d'urgence)
- Horaire d'accueil de 07h00 à 19h00
- Accueil d'enfant porteur de handicap.
- Familles confrontées à des situations particulières.

Âge des enfants accueillis

- 8 semaines à 5 ans révolus(veille des 6 ans) .
- Plus de 3 ans non scolarisés (jusqu'à 3 ans révolus (veille des 4 ans).
- Enfants de plus de 3 ans à besoins particuliers (handicap...) jusqu'à 5 ans révolus (veille des 6 ans).

3.2 Les prestations d'accueils proposées

Organisation des locaux

La crèche de Saint Amand se situe face à la gare de Saint Amand les Eaux, au rez de chaussée d'un immeuble locatif sur 200m2. Elle se compose d'un sas d'entrée sécurisé, un local poussette, une salle de vie, une nurserie, une cuisine, une laverie, deux chambres, une salle de pause, un vestiaire, une cour, un jardinet et un parking privé.

Nous accueillons les enfants dans la salle de vie, que nous avons aménagée en différents espaces de vie stimulants et répondant aux besoins des enfants.

Les repas des enfants sont donnés dans la salle de vie, dans l'espace tables ou l'espace des bébés selon l'âge et la capacité de l'enfant. La cuisine est équipée pour réchauffer les repas livrés par notre prestataire de restauration Ansamble.

Au sein de la nurserie, chaque enfant a son casier individuel. Celle-ci est composée de deux tables de changes, l'une est accessible par un escalier. On y trouve aussi des toilettes pour enfants et des pots.

Pour le sommeil, la crèche possède deux chambres (grands et bébés). La chambre des plus grands est aménagée de telle sorte que l'enfant puisse être libre de ses mouvements. Il peut aller seul dans son lit et se lever aussi seul. La chambre des bébés est composée de lits à barreaux.

La crèche répond aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Organisation des groupes

A la crèche de Saint Amand, la salle de vie est un espace d'accueil commun à tous les enfants. Dans l'organisation posée à la journée, nous distinguons 3 groupes différents: les bébés, les moyens et les grands. Cette répartition est établie en fonction des besoins des enfants et de leur autonomie. L'âge n'est pas un critère.

Dans l'organisation, les professionnelles sont en référence sur un groupe pour la journée, nous mettons le sens de la continuité éducative et du soin. Cette répartition permet d'anticiper le sens donné à la journée. C'est un aussi un repère pour les enfants et les parents.

Cette continuité prend tout son sens dans les temps d'accueil, de sécurité affective et de soin (repas, sommeil). Lors des temps d'éveil, l'enfant est libre selon l'activité proposée de pouvoir participer au temps proposé par la référente des grands, des moyens ou des petits.

Activités proposées

Chez Rigolo Comme La Vie, les professionnelles proposent au cours de la journée des ateliers éducatifs à destination des enfants. Plusieurs ateliers peuvent être proposés en même temps, permettant à l'enfant de vivre un parcours de découverte selon ses envies. Ce sont des incitations à la découverte, au rire, au plaisir de partager un moment ensemble, à la créativité. L'enfant est libre de choisir et de décider lorsque son atelier se termine.

A la crèche de Saint Amand, nous proposons des ateliers en fonction de nos observations. En fonction du groupe, de leur nombre, de leurs envies, de leurs besoins, nous préparons un ou plusieurs ateliers adaptés. Les ateliers peuvent être moteurs, libres, artistiques, expérimentaux ou même sensoriels. Nos seules limites sont la sécurité et l'hygiène. Notre but est de les laisser découvrir et expérimenter leur corps et leurs capacités.

L'exploitation des extérieurs

A Saint Amand, nous avons à cœur de proposer à l'enfant des temps extérieurs le plus régulièrement possible. Nous souhaitons permettre aux enfants de jouer avec les trésors que nous offre la nature au fil des saisons:

- proposer des jeux extérieurs
- d'éveiller les enfants en leur proposant des ateliers divers et variés pour répondre à leur besoin de découverte.

Nous axons notre accompagnement sur l'importance du respect de la nature, sur la richesse de ce que nous pouvons trouver à l'extérieur pour permettre à l'enfant d'expérimenter. Nous sommes convaincus que ces temps quotidiens au contact avec la nature ont un réel impact sur le bon développement des enfants que nous accueillons.

Les intervenants extérieurs

Les équipes sont accompagnées dans leur mission par des professionnels externes du domaine social et médical : médecins spécialisés en pédiatrie, psychomotriciens, psychologues, ...

Notre proposition prévoit, conformément aux pratiques actuelles, différentes interventions :

- Un Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI),
- Une professionnelle du Pôle Ressource Handicap de l'Afeji du Valenciennois, qui a pour objectif de faciliter l'inclusion des enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap
- Un superviseur psychologue à raison de 2 heures par mois pour de l'analyse de pratiques
- Un collectif Pédagogie et Animation pour relecture de pratiques, animation et suivi des projets pédagogiques

- Un collectif alternants et tuteurs pour accompagner ces professionnels en devenir,
- Un collectif Adjointes et Référents technique pour relire les pratiques locales et assurer une cohérence globale réseau
- Un collectif Santé pour veille et accompagnement des pratiques de soin et de prévention, formalisation des protocoles, animation des RSI
- Un Référent Hygiène, Sécurité et Environnement, ainsi que 2 référents COVID

L'entretien des locaux est assuré par un prestataire spécialisé garant du respect des normes d'hygiène au sein de la Structure.

3.3 L'hygiène et les changes

La structure fournit les produits de soins et d'hygiène et les couches nécessaires au bien-être de votre enfant.

Les soins d'hygiène sont des moments privilégiés entre le professionnel et l'enfant. Ils sont réalisés de manière à respecter l'intimité des enfants et leur permettre d'être acteurs de ce moment. Les professionnels veillent à valoriser et à prendre le temps avec l'enfant. Ils peuvent se déshabiller et s'habiller, aller chercher et ranger leurs affaires, prendre une couche, monter "seule" sur le plan de change sous le regard bienveillant et la sécurité de l'adulte.

Le professionnel adapte en permanence son accompagnement à l'évolution de l'enfant notamment dans le passage de la couche aux sous-vêtements, en lien avec les parents.

Les enfants arriveront propres et habillés... Pour leur confort, l'aspect pratique et favorisant l'autonomie de l'enfant doit être privilégié. Les parents doivent fournir des vêtements de rechange, legging marqués au nom de l'enfant, en quantité suffisante et adaptés en permanence à l'âge et à la taille de l'enfant

La crèche se réserve le droit de récupérer les effets personnels non repris par les familles.

La structure décline toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des vêtements de l'enfant.

Il est nécessaire que l'enfant ait des chaussures propres et/ou chaussons.

Il est important que l'enfant puisse avoir l'un de ses objets personnels, rassurant pendant le temps de séparation (« son doudou » ...) étiqueté à son nom.

Une tétine au nom de l'enfant restera en permanence dans l'établissement pour les enfants ayant l'habitude d'en avoir une à la maison.

Pour les accueils réguliers et pour des raisons pédagogiques, la famille fournira une turbulette au nom de l'enfant. Celle-ci leur sera rendue chaque fin de semaine pour être lavée. La structure sera également en capacité de mettre à disposition de l'enfant une turbulette aux familles qui le souhaitent.

Nous recommandons de marquer avec les étiquettes nominatives les objets et vêtements appartenant à l'enfant (biberons, boîte plastique...), et ce, afin de limiter les pertes et échanges involontaires d'affaires personnelles

3.4 Alimentation

3.1.4 Les repas

Le repas, le goûter et toutes les fournitures annexes destinées aux enfants (bavoirs, couverts, assiettes, verres, ...) sont fournis par la structure.

Les laits premier âge et deuxième âge sont fournis par la structure. Si vous souhaitez apporter votre lait maternisé, vous devez ramener une boîte fermée ainsi que deux biberons au nom de l'enfant.

Le prestataire pour les repas sélectionné par Rigolo Comme La Vie est Ansamble

Ansamble propose une alimentation issue en partie de l'agriculture biologique, il se mobilise en faveur d'une alimentation saine, respectueuse de la nature et des Hommes et créant de la valeur sur son territoire.

Ansamble s'engage à:

- sécuriser la prestation repas
- favoriser la prévention de l'obésité infantile
- sélectionner des produits de bonnes qualités nutritionnelles
- privilégier les produits frais, sans conservateur et exclure les conserves de légumes
- varier les produits pour éveiller au goût
- cuisiner simplement, au plus près du jour de la consommation

L'alimentation et les menus des jeunes enfants sont soumis aux dernières recommandations de santé publique France en lien avec les 1000 premiers jours.

Notre prestataire qui fournit les repas est local et propose des produits de la région. Les équipes et le prestataire s'engagent dans une démarche de développement durable en recyclant les barquettes. Le repas du midi est fourni par la structure.

Pour les enfants en bas âge, la structure fournit un lait et l'eau (une seule marque), les laits et/ou les eaux spécifiques sont fournis par la famille. Dans ce cas, les parents s'engagent à respecter les dispositions suivantes : Boite fermée hermétiquement d'une validité d'1 mois après ouverture. Les biberons sont préparés au sein même de la structure.

Pour les enfants soumis à une diététique particulière, pour raisons médicales (allergies, intolérance), un protocole spécifique sera établi avec le référent santé accueil et inclusion et votre médecin traitant et les parents. Ce dernier n'entraîne en aucun cas une réduction du tarif horaire.

Nous souhaitons aussi que ce moment soit un moment de partage et de plaisir pour l'enfant.

3.4.2 Allaitement en crèche

La poursuite de l'allaitement maternel est facilitée au sein de toutes nos crèches. Nos professionnels sont formés pour l'accompagnement des mamans qui peuvent venir allaiter leur enfant ou apporter leur lait selon nos protocoles. Tout est mis en œuvre pour faciliter ce moment. Ainsi cet accueil est possible à toute heure de la journée et un endroit est prévu au sein de toutes nos crèches pour les accueillir. Les mamans qui allaitent ont la possibilité de pouvoir venir à la crèche au cours de la journée. Nous avons vécu sur ces derniers mois, la demande d'un papa de venir voir son bébé lors de la pause repas. La spontanéité de la demande nous a fait comprendre que le parent se sentait à l'aise au sein de la crèche.

3.4.3 Régimes alimentaires

Tout régime alimentaire lié à la santé de l'enfant sera soumis au RSAI.

L'avis du responsable de l'établissement sera requis quant aux possibilités de la crèche à réaliser ce régime et sa compatibilité avec les règles de sécurité alimentaire en collectivité.

Un projet d'accueil individualisé (PAI) sera établi et signé entre le directeur de la crèche, la famille et le RSAI ou le médecin traitant de l'enfant.

3.5 L'accueil d'enfants à besoins spécifiques (enfant en situation de handicap, enfants atteints d'une maladie chronique....)

La volonté de RIGOLO COMME LA VIE est de nous engager auprès des enfants, des parents et des équipes dans le besoin de transformation sociétale.

Dans ce cadre, nous avons professionnalisé et développé un accompagnement spécifique des enfants en situation de handicap et de leur famille. Notre expertise dans ce domaine est reconnue par nos partenaires.

C'est pourquoi au-delà de l'obligation légale (décret d'août 2000) qui incite à accueillir des enfants en situation de handicap dans les crèches, **RIGOLO COMME LA VIE a souhaité aller plus loin pour répondre aux besoins d'éveil et de socialisation des enfants en situation de handicap et aux besoins de leurs familles.** Et cela en terme, notamment, de mode de garde pour maintenir l'emploi du parent ou au besoin de répit, dont tout parent doit pouvoir bénéficier et solliciter auprès de notre société.

Nous accueillons les enfants en situation de handicap au sein de nos crèches pour offrir une réelle possibilité d'inclusion sociale de l'enfant et de sa famille. En effet, les crèches sont les premiers lieux d'accueil possibles dans la vie d'un enfant, qui prend part à la vie en société du haut de ses quelques mois !

De même, un parent ayant un mode de garde en milieu ordinaire pour son enfant, prend sa place socialement en tant que parent. Il a accès à un nouveau monde, celui de la Petite-Enfance, de l'accompagnement à la Parentalité. Étape qui peut être un réel soutien dans la vie de famille.

Quoi de plus naturel alors que de proposer un accueil en crèche aux enfants et aux parents qui débutent leur vie de famille sous le prisme du handicap ?

L'accueil de l'enfant en situation de handicap vient aussi parfaire et est aussi bénéfique pour l'accueil du collectif d'enfants. Il permet à tout enfant de vivre quotidiennement les



réalités de ce que la vie offre, et le handicap en fait partie.

L'accueil de l'enfant en situation de handicap permet de déconstruire les représentations liées au handicap, de sortir des idées préconçues, et de la méconnaissance sur cette thématique qui a longtemps été mise de côté.

RIGOLO COMME LA VIE contribue ainsi à changer le regard de la société sur la différence, pour cela nous nous engageons auprès des enfants, des familles et des professionnels.

Nos engagements pour les enfants :

- Leur permettre de **vivre quotidiennement à travers la différence et la diversité.**
- **Accueillir chaque enfant** en valorisant ses compétences, tout en prenant en compte ses besoins particuliers.
- **Donner une autonomie maximale** à chaque enfant pour réaliser les gestes de la vie quotidienne, lui permettre de s'inclure socialement dans un groupe afin de nouer des liens relationnels avec ses pairs.



Nos engagements pour les familles :

- **Proposer** à toute famille le sollicitant **un accompagnement à la parentalité.**
- **Répondre aux besoins individuels** de leur enfant en élaborant avec la famille un recueil d'informations détaillant les difficultés liées au handicap mais surtout les compétences dont l'enfant dispose.
- **Identifier et mobiliser le réseau et se mettre en lien avec les professionnels** extérieurs (structure médico-sociale ou professionnel du paramédical) pour harmoniser l'accompagnement de l'enfant, tout en laissant le parent au centre des échanges.

A Saint Amand, selon les besoins de l'enfant, les professionnels de santé peuvent être amenés à venir pratiquer leurs séances au sein de la crèche: psychomotricien, kinésithérapeute. Des rencontres entre professionnels pour mettre en place des outils communs sont aussi mises en place (support de langage créé en commun avec une orthophoniste).

Nos engagements pour les professionnels :

- **Sensibiliser les équipes** de crèche à l'accueil de l'enfant en situation de handicap, la notion de parentalité bousculée, ou encore l'approche Snoezelen.
- **Rester à l'écoute et veiller à répondre à leurs questionnements**, qu'ils soient d'ordre organisationnel ou qu'ils fassent référence à un accueil en particulier.
- **Mettre en lumière le réseau de partenaires internes** (superviseur, thérapeute familiale ou responsable Pôle Ressources Handicap) **et externes** (CAMSP et CMP locaux, paramédicaux de proximité, Pôle Ressources Handicap de l'arrondissement...).

3.6 Encadrement de la structure et des enfants

3.6.1 Description des compétences professionnelles mobilisées

L'encadrement est assuré par des professionnels diplômés et qualifiés selon les normes du décret en vigueur (éducateur de jeunes enfants, infirmier(e), puéricultrice, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance ou animateur(trice) petite enfance). Les collaborateurs diplômés, au titre de l'article R.23-24-36 et R-23-24-42 sont habilités pour les ouvertures et fermetures de la Structure dans le respect de la réglementation.

Les professionnels présents assurent l'accueil des enfants et des parents, la bonne tenue de la structure, la transmission des informations pour les collaborateurs non présents à la fermeture ou à l'ouverture et la mise en sécurité du bâtiment (fermeture).

Le planning hebdomadaire de l'équipe est établi sur toute l'amplitude d'ouverture de la Structure et communiqué annuellement sur demande au service PMI lors du suivi.

3.6.2 Professionnalisation et accompagnement de l'équipe

Formation

Chaque nouveau professionnel qui intègre Rigolo Comme La Vie bénéficie d'une formation en interne dès son arrivée. Il est formé par un collaborateur du même métier, cette formation peut se faire sur une autre crèche du réseau Rigolo Comme La Vie.

Une plateforme de formation en e-learning est accessible à tous les professionnels de crèches (cdd, cdi, stage...).

Un plan de formation est déployé chaque année autour des thèmes de pédagogie (l'art, la musique, le baby signe, la nature, l'accueil d'enfants en situation de handicap, l'approche snoezelen...), de santé et de sécurité (Sauveteur Secouriste au travail, manipulation extincteurs, l'alimentation du jeune enfant ...) , de management et de gestion .

Les collaborateurs sont également accompagnés sur les formations individuelles (VAE, Transition pro...) .

Rigolo Comme La Vie crée des partenariats avec les centres de formations petite enfance et accueille des étudiants dans le cadre de stage ou de l'alternance; l'étudiant est toujours accompagné d'un tuteur , et il n'est jamais seul avec les enfants. Le nombre de stagiaires est limité afin de garantir la qualité de son suivi, de son accompagnement, ainsi que les repères de l'enfant et de sa famille. Les stagiaires ne seront accueillis que si le contexte, les ressources sont en adéquation.

Analyse de pratique:

Une fois par mois, le superviseur de la structure vient rencontrer l'équipe pour un temps d'échange. Lors de ces temps d'analyse de pratique, l'équipe aborde des situations complexes qui peuvent se présenter au quotidien et nous en échangeons ensemble afin de trouver des pistes de travail, et / ou un accompagnement des enfants et leur famille. C'est un espace de parole, sans jugement, qui permet une compréhension collective face à des problématiques parent et / ou enfants ; nous renforçons lors de ces temps notre capacité d'analyse et faisons un pas de côté sur nos pratiques. Plusieurs fois dans l'année, le superviseur vient effectuer des temps d'observation de temps de vie crèche. La séance suivante, un retour est fait. Ce feed back nous permet de nous relire davantage et met en évidence des axes à travailler dans nos pratiques et l'accompagnement des enfants.

3.6.3 Comportement à adopter dans les locaux

Les parents sont invités à prendre connaissance des informations affichées à leur intention à l'entrée de l'établissement.

Il est notamment demandé à tout parent ou accompagnant de :

- Ne jamais laisser un enfant seul sur la table à langer
- Ne pas laisser un enfant déambuler seul dans l'établissement,
- La présence des frères et sœurs de l'enfant ou de jeunes enfants accompagnants ne doit pas être un facteur de risques et de perturbation pour les autres enfants de l'établissement, ils sont sous la responsabilité de leurs parents/de l'adulte accompagnant. Frère et sœur restent, tant que possible, dans le sas d'entrée à la vue de son parent ou de l'accompagnant.
- Surveiller les tiers qui n'ont pas à perturber les autres enfants,
- De ne pas laisser jouer un enfant avec les jeux de l'établissement sans surveillance y compris au sein de la structure de motricité
- Pour des raisons de sécurité et dans l'intérêt du bon fonctionnement du service, et dans la mesure du possible, il convient de limiter à 2 personnes (enfants inclus), le nombre de personnes accompagnant le parent qui vient chercher l'enfant en crèche ;
- En dehors de la zone d'entrée, toute personne pénétrant dans les espaces de vie des enfants devra couvrir ses chaussures par les sur-chaussures mises à sa disposition dans le hall d'entrée.

Les Familles sont tenues à un devoir de confidentialité et au respect de la vie privée des personnes qu'elles côtoient au sein de l'établissement.

A ce titre, les familles s'engagent à garder confidentielles toute information qui serait portée à sa connaissance concernant une autre famille.

Aussi, les familles s'engagent à n'utiliser les photos prises au sein de l'établissement (et présentant d'autres enfants que le/les leur(s)) que dans un cadre familial et donc à ne jamais les diffuser ni les positionner sur un site ou blog internet.

Cette liste est donnée à titre d'exemple et n'est pas limitative.

Toute entrée dans la crèche est contrôlée. Le personnel doit maintenir les portes d'accès fermées pour éviter qu'une personne étrangère puisse pénétrer dans la Structure. Un protocole de sûreté est établi par la crèche.

Pour la sécurité des enfants, il est demandé aux parents de fermer derrière eux les portes d'accès qu'ils franchissent. à ne pas laisser leurs effets personnels à la portée des enfants (médicaments, produits toxiques...)

Toute personne pénétrant dans la Structure s'engage à en respecter les règles.

Annexe - Etude de territoire



Fiche territoire

-
COMMUNE DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Nord (59)
-

Générée le 15/09/2022





INTRODUCTION

La commune de Saint-Amand-les-Eaux se situe dans le département du Nord et comprend 16 053 habitants, pour une densité de 34 hab/km² en 2018.

Saint-Amand-les-Eaux appartient à la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.



DEMOGRAPHIE

La variation de la population s'explique par deux principales composantes:

- 1 Le solde naturel: égal à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès
- 2 Le solde migratoire: égal à la différence entre le nombre d'arrivées et de départs sur le territoire

16 053	16 653
HABITANTS	HABITANTS
2018	2013

Un faible solde naturel pour un faible solde migratoire comparés à la France entre 2013 et 2018

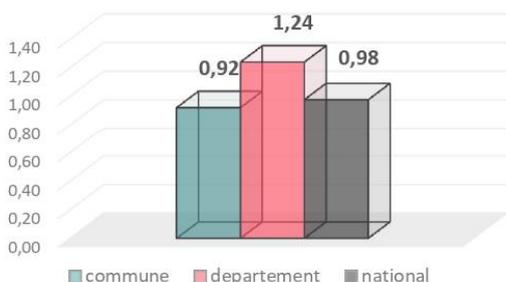
	Variation moyenne à l'année		
	Variation population	Solde Naturel	Solde Migratoire
Saint-Amand-les-Eaux	-0,7%	-0,0%	-0,7%
Nord	+0,1%	+0,5%	-0,4%
France	+0,4%	+0,3%	+0,0%

Données INSEE (2021)

On observe une population relativement équilibrée à Saint-Amand-les-Eaux



Comparaison macro de l'indice de jeunesse

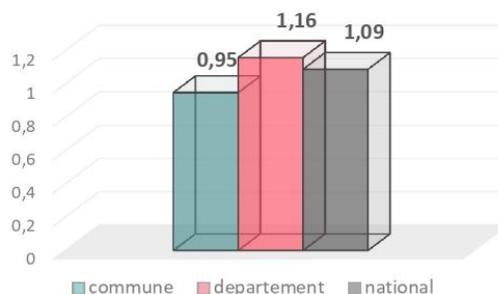


Données INSEE (2021)

L'indice de jeunesse est égal au nombre de moins de 20 ans rapporté au nombre de plus de 60 ans sur l'année. Cela signifie que pour 1 personne âgée il y a environ 0,9 jeunes.

L'indice de jeunesse à Saint-Amand-les-Eaux est relativement moins important que sur le département du Nord.

Comparaison macro du taux de natalité



Données INSEE (2021)

Le taux de natalité est égal au nombre de nouveaux nés rapporté au nombre d'habitants moyen sur l'année. Cela signifie que pour 1000 habitants il y a environ 9,5 nouveaux nés sur la commune.

Le taux de natalité à Saint-Amand-les-Eaux est relativement moins important que sur le département du Nord.

Une moyenne de 182 naissances entre 2014 et 2020

Évolution du nombre de naissances (2014-2020)

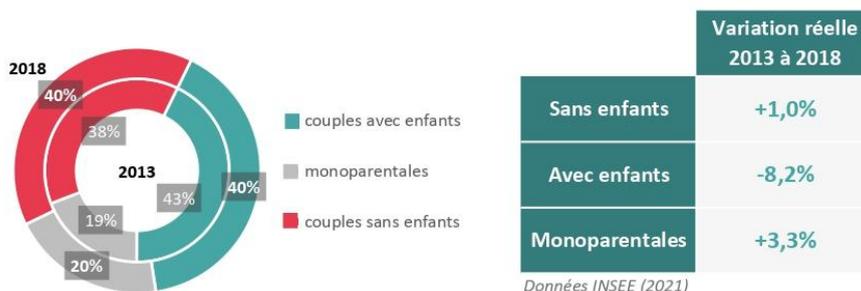


Données INSEE (2021)

Le nombre de naissances semble être en baisse sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux.

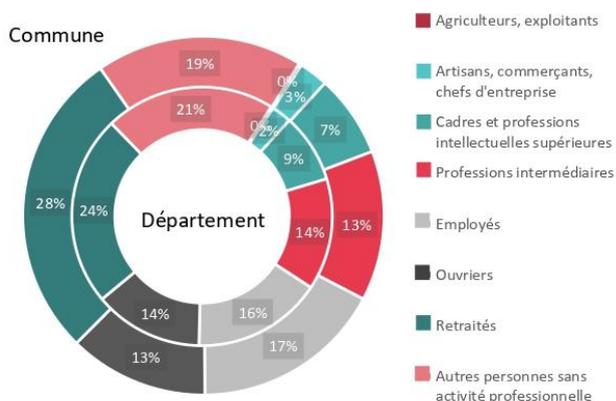
Un faible renouvellement des jeunes couples présents sur la commune peut expliquer cette baisse du nombre de nouveaux nés chaque année.

Zoom sur la composition des familles



ÉCONOMIE ET EMPLOI

Répartition des catégories socio-professionnelles



On observe une proportion moins importante de cadres, professions intermédiaires sur la ville que sur le département.

De plus, la proportion d'ouvriers et d'employés est plus importante sur la commune que sur le département.

Données INSEE (2021)

Potentiel financier

1 594€
par habitant

Le potentiel financier se présente comme élément de mesure de la richesse théorique d'une commune et permet ainsi de prendre en compte l'ensemble des ressources stables de la collectivité.

Selon l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (2021)

À propos des revenus



Un taux d'emploi féminin relativement faible comparé à la France

	Taux d'emploi	Hommes	Femmes
Saint-Amand-les-Eaux	85,0%	87,0%	83,1%
Nord	84,9%	85,5%	84,2%
France	88,0%	89,0%	86,9%

Données INSEE (2021)

Le taux d'emploi correspond au nombre d'actifs occupés pour 100 actifs. Nous nous intéressons ici au taux d'emploi des 25-54 ans puisqu'ils constituent la population qui nous intéresse le plus.

On observe un taux d'emploi plus important sur la commune que sur le département, tandis que le taux d'emploi du Nord est moins important qu'en France.

Par ailleurs, la différence hommes/femmes est davantage marquée sur la commune par rapport au département.

Une part de temps partiel chez les femmes plus élevée

	Taux TP	Hommes	Femmes
Saint-Amand-les-Eaux	14,4%	4,2%	25,4%
Nord	14,8%	5,1%	25,3%
France	13,1%	4,7%	22,0%

Données INSEE (2021)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contexte

L'objectif de ce rapport est d'obtenir un rendu des statistiques liées au développement de crèches afin d'obtenir un premier aperçu de la situation du territoire, à différentes échelles (commune, département, France).

Méthodologie

Les données utilisées pour réaliser ce rapport sont principalement issues de deux sources:

- Insee – Recensements de la population 2013 et 2018, exploitations principales et complémentaires.
- DataCAF – Taux de couverture global - Accueil jeune enfant (2019)

Les données utilisées ont été consultées en décembre 2021. De plus, certains chiffres évoqués dans ce rapport restent théoriques et pourraient se révéler obsolètes en raison d'un manque d'actualisation des données.